

RÉFLEXIONS

FÉDÉRATION
GENEVOISE
DE COOPÉRATION
Mettons le monde en mouvement

N°6

DOSSIER THÉMATIQUE
DÉCEMBRE 2020

& DÉBATS

8 PROSPECTIVE

Pour une mondialisation repensée et un multi-latéralisme redynamisé

22 INTERVIEW

« La crise montre à quel point l'équilibre global est fragile »

28 PARTENARIATS

Le Covid-19 bouleverse la communication sur les projets de développement

38 SUR LE TERRAIN

Accès à la santé : les ONG adaptent leurs projets face à la pandémie



COVID-19

**QUEL IMPACT SUR
LA COOPÉRATION
AU DÉVELOPPEMENT ?**



“

LA PANDÉMIE DU COVID-19 A JETÉ UNE LUMIÈRE CRUE SUR LES INÉGALITÉS TOUT AUTOUR DU GLOBE

Catherine **SCHÜMPERLI YOUNOSSIAN**,
secrétaire générale de la FGC

SOMMAIRE

4 **Introduction : la coopération
comme élément de sortie de crise**
par René Longet, président de la FGC

8 **Pour une mondialisation repensée
et un multilatéralisme redynamisé**
par Catherine Schümperli Younossian,
secrétaire générale de la FGC



© WFP/Damilola Onafuwa

28 **Le Covid-19 bouleverse la communication
dans les projets de développement**
par Carmen Delgado Luchner, post-doctorante
en études africaines au Global Studies Institute
de l'Université de Genève

32 **Prévention du Covid-19 : les ONG
se sont appuyées sur les médias locaux
et les réseaux sociaux**
par Catherine Dubouloz Chantre,
chargée de communication de la FGC

38 **Accès à la santé : les ONG adaptent
leurs projets face à la pandémie**
par Elena Sartorius, journaliste indépendante

46 **La sortie de crise passe par
l'agroécologie et la souveraineté
alimentaire**
par Daniel Wermus, journaliste indépendant



© GeTM

18 **La pandémie du Covid-19 met au
défi le respect des droits humains**
par Melik Özden, directeur du CETIM

22 **« La crise montre à quel point
les systèmes sont interconnectés
et l'équilibre global fragile »**
Interview de Christian Frutiger,
vice-directeur à la DDC
par Catherine Dubouloz Chantre
et Catherine Schümperli Younossian

IMPRESSUM

FÉDÉRATION GÉNEVOISE DE COOPÉRATION
Réflexions et Débats n°6

ÉDITEURS
Catherine Schümperli Younossian,
secrétaire générale
René Longet, président

RÉDACTRICE RESPONSABLE
Catherine Dubouloz Chantre,
chargée de communication

GRAPHISME
Sophie Marteau

IMPRESSION
ATAR Roto Presse SA Genève.
Tirage à 700 exemplaires sur du papier
composé de 100% de fibres recyclées,
certifié FSC. Genève, décembre 2020

CONTACT

📍 Fédération genevoise de coopération (FGC)
rue Amat 6, 1202 Genève

☎️ tél. +41 22 908 02 80

@ e-mail : fgc@fgc.ch

🌐 www.fgc.ch

📘 Facebook : www.facebook.com/fgcgenève

🌐 LinkedIn : www.linkedin.com/company/fgcgenève/

📺 Youtube : Fédération genevoise de coopération FGC

INTRODUCTION

Covid-19 : la coopération au développement s'affirme comme élément de sortie de crise

PAR RENÉ LONGET - Alors que la pandémie du Covid-19 secoue la planète, ce 6^e *Réflexions et Débats* prend le pouls de la situation, autant au niveau global que s'agissant des projets de développement. Car la crise actuelle modifie aussi bien les équilibres mondiaux et nationaux qu'elle bouleverse au quotidien le travail des organisations membres (OM) de la FGC et de leurs partenaires sur le terrain.

Une première vague mondiale depuis le mois de février 2020, une deuxième vague en Europe à partir de l'automne, des pays, en Amérique latine notamment, où la circulation du virus n'a jamais ralenti : la pandémie du Covid-19 a déclenché une crise mondiale dont il est encore difficile de prédire l'ensemble des conséquences. Les premiers rapports onusiens montrent toutefois de lourdes répercussions : 1,6 milliard de travailleurs, surtout des travailleuses, du secteur informel directement touchés par les mesures de protection des populations de type confinement, 370 millions d'enfants privés de repas scolaires au 1^{er} semestre 2020 en raison des fermetures d'écoles, un recul majeur dans la lutte contre la faim et la pauvreté.

À ce propos, le taux mondial d'extrême pauvreté devrait augmenter pour la première fois depuis deux décennies, prévoit la Banque mondiale : selon elle, la pandémie risque d'entraîner entre 88 et 115 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en 2020 et jusqu'à 150 millions d'ici 2021 en fonction de la gravité de la récession économique. L'extrême pauvreté, dont le seuil est fixé à moins de 1,90 dollar par jour, devrait ainsi toucher entre 9,1% et 9,4% de la population mondiale en 2020, estime l'institution.

Dans ce contexte, ce nouveau et sixième numéro du dossier thématique de la FGC *Réflexions et Débats* entend prendre le pouls de la situation,

autant au niveau global que sur le plan des projets de développement. En effet, la crise actuelle modifie aussi bien les équilibres mondiaux et nationaux qu'elle bouleverse au quotidien les organisations membres (OM) de la FGC, leurs partenaires sur le terrain, les bénéficiaires des projets et le déroulement de ces projets. À cela s'ajoute l'impact des mesures de confinement (ou de semi-confinement) et les fermetures des frontières sur les relations entre les ONG en Suisse et leurs partenaires en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

PREMIERS ENSEIGNEMENTS

Dans la première partie du dossier, les auteurs et autrices analysent les impacts de la pandémie et tirent de premiers enseignements sur les évolutions possibles en matière de politiques de développement, de stratégie de coopération internationale ou de respect des droits humains.

Dans la seconde partie de la publication, les articles sont consacrés aux activités des organisations membres de la FGC. Ils montrent comment la pandémie a modifié l'orientation des projets, les façons d'intervenir et quelles solutions ont été apportées, ceci dans les thématiques de la circulation de l'information, de la santé et du secteur agro-alimentaire.



« Quel est l'impact du Covid-19 sur la coopération au développement ? » : c'était aussi la question centrale de la table ronde qui s'est déroulée le 15 octobre 2020 à l'Université de Genève, en partenariat étroit avec le Global Studies Institute (GSI). L'événement a pu se tenir en public à Uni Bastions et était retransmis en direct, avec la présence en ligne de Noël Zankone, coordinateur national de l'association E-Changer au Burkina Faso, illustration des nouvelles possibilités de rapprochement Sud-Nord grâce aux technologies en ligne. Dans l'auditoire et sur les plateformes numériques de l'Université de Genève et du GSI, quelques 250 personnes ont écouté certains des contributeurs et contributrices de ce *Réflexions et Débats* : les interventions de Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale de la FGC ; Melik Özden, directeur du CETIM et Christian Frutiger, vice-directeur de la DDC, sont ainsi développées dans les pages qui suivent.

LES ENJEUX SYSTÉMIQUES À LA LUMIÈRE DU COVID-19

Dans sa contribution « Pour une mondialisation repensée et un multilatéralisme redynamisé », Catherine Schümperli Younossian commence par camper le décor général. À ses yeux, le virus a non seulement mis en évidence les inégalités dans les pays et entre ceux-ci, mais leurs capacités diffé-

renciées d'action. Ce sont les États ayant maintenu un filet social et une politique économique qui ont pu à la fois décréter des mesures sanitaires fortes et aider les entreprises et les populations à faire face aux conséquences économiques et sociales desdites mesures.

Plus fondamentalement, derrière celle que nous traversons se profilent d'autres crises, notamment climatiques, qui nous vaudront « infiniment plus de victimes que le Covid-19 dans un futur pas si lointain ». Ainsi l'Agenda 2030 doit-il nous guider vers un « modèle de développement qui favorise la protection de la planète et humanise la société » et qui ne serait plus fonction de l'augmentation constante du volume des échanges.

La situation actuelle oblige aussi à affiner les complémentarités entre la coopération, qui se consacre à l'amélioration des conditions d'existence des populations à long terme en agissant sur les structures, et l'aide humanitaire, qui vise à assurer les besoins de base en situation de crise. Les réflexions sur cette thématique sont inscrites au programme stratégique de la FGC pour les années 2021-2024. Élargissant la perspective, Melik Özden souligne que la situation actuelle « démontre une fois de plus que les droits économiques, sociaux et culturels, tels que le droit à l'alimentation, le droit à la santé, le droit au logement, le droit au travail ou le droit à l'éducation sont aussi cruciaux que les droits civils et politiques ». Le schéma des

↑ PHOTO : Le 15 octobre 2020, une table ronde de la FGC, en partenariat avec le GSI, a porté sur l'impact de la crise du Covid-19 sur la coopération au développement.
© David Wagnières

réorientations nécessaires, synthèse d'années d'analyse des situations opérées par une autre OM dédiée aux enjeux globaux, Public Eye, complète excellemment le tableau.

L'exigence d'un cadre de concertation et de travail multilatéral efficace est rappelée par Christian Frutiger car « on ne peut résoudre une crise globale qu'avec des instruments globaux ». Et il ne s'agit surtout pas de baisser la garde face aux Objectifs de développement durable (ODD) : « Une grande partie des réponses à apporter à la crise du Covid-19 sont contenues dans l'Agenda 2030 », estime Christian Frutiger. Celui-ci souligne également combien « le rôle des ONG est important car elles ont une connaissance du terrain (...) et un lien très proche avec les communautés sur place. »

COMMUNICATION, SANTÉ, RÉSILIENCE AGRO-ALIMENTAIRE : CONSTATS ET SOLUTIONS

Face aux restrictions de déplacement, Carmen Delgado Luchner, post-doctorante en études africaines au GSI, décrit comment « la pandémie a forcé les organisations à faire des choix, dans l'urgence, parfois en adoptant un nouvel outil de communication du jour au lendemain ». Et « dans un espace virtuel sans frontières ni visas » a émergé un dialogue plus égalitaire entre acteurs du Sud et du Nord.

Analysant les éléments fournis par plusieurs OM, Catherine Dubouloz Chantre, chargée de communication de la FGC, relève l'apport des « médias communautaires » comme « courroie de transmission » essentielle pour maintenir une dynamique interactive avec les populations. C'est d'autant plus vrai lorsque les campagnes de prévention et de sensibilisation aux gestes barrières mobilisent les langues locales, comme au Nica-

LA CRISE A MONTRÉ LA FORCE DE RÉSILIENCE DE LA PART TANT DES POPULATIONS QUE DES ACTEURS ET ACTRICES DE LA COOPÉRATION

René LONGET,
président de la FGC

ragua, « deux langues autochtones, le miskito et le mayangna ainsi que l'espagnol de la côte nicaraguayenne et l'anglais ».

À l'exemple de six OM engagées dans des projets de santé, la journaliste indépendante Elena Sartorius souligne la grande « flexibilité » et l'« approche holistique » dont les ONG ont fait preuve, notamment sur le terrain. Car « loin de voir leurs projets paralysés par la pandémie, elles ont au contraire tout mis en œuvre pour continuer à (...) offrir des services de santé à la population ».

Enfin, rappelle Daniel Wermus, également journaliste indépendant, « le défi est de faire évoluer

➔ PHOTO: Près de 250 personnes ont suivi sur place et en ligne la table du ronde du 15 octobre 2020 à Uni Bastions. Par Zoom, Noël Zankone, coordinateur national d'E-Changeur au Burkina Faso
© David Wagnières





© David Wagnières

RENÉ LONGET

Président de la Fédération genevoise de coopération (FGC) depuis 2012. Expert en développement durable, il s'est notamment impliqué dans la délégation suisse aux Sommets mondiaux du développement durable à Rio 92, Johannesburg 2002 et Rio +20. Il est vice-président des Services industriels de Genève, président de la commission consultative de la diversité biologique du canton de Genève et membre du Comité de la Chambre de l'économie sociale et solidaire de Genève. Ancien élu parlementaire et au sein de l'exécutif d'Onex, il est né en 1951 et est licencié en lettres de l'Université de Genève.

le système alimentaire actuel, dominé par l'agriculture industrielle». Une quinzaine d'OM engagées sur ces thématiques s'y consacrent au sein de la Plateforme souveraineté alimentaire de la FGC. Nourrie de cette mise en commun, une déclaration adoptée en Assemblée générale de la FGC liste les principaux changements à apporter aux systèmes agro-alimentaires. Le Covid-19 en a clairement confirmé la pertinence.

D'ores et déjà, la crise a montré la force de résilience de la part tant des populations que des acteurs et actrices de la coopération, dont font partie les membres de la FGC. Ils et elles ont été

flexibles, proches des besoins et ont su affronter l'imprévu avec leurs partenaires du Sud. Une preuve de l'ingéniosité et de la capacité de la société civile, au Sud comme au Nord, à s'adapter à la situation.

Une chose est sûre : la coopération au développement s'affirme comme élément de sortie de crise. Ses pratiques, ses valeurs, sa capacité d'analyse et son insertion au cœur du terrain n'ont jamais été aussi nécessaires qu'aujourd'hui, la convergence des acteurs autour de l'Agenda 2030 soutenant la cohérence de leurs actions. ■



← PHOTO DE GAUCHE À DROITE :

Didier Péclard, directeur du Master en études africaines du GSI

René Longet, président de la Fédération genevoise de coopération

Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale de la FGC

Christian Frutiger, vice-directeur à la DDC

Melik Özden, directeur du CETIM

© David Wagnières

PROSPECTIVE

Pour une mondialisation repensée et un multilatéralisme redynamisé

PAR CATHERINE SCHÜMPERLI YOUNOSSIAN – La pandémie du Covid-19 a agi comme un révélateur des dysfonctionnements provoqués par des choix de développement axés sur un système économique n'ayant pas suffisamment pris en compte les dimensions humaine et environnementale. Elle met aussi la coopération au développement sous pression, qu'il s'agisse des montants consacrés à l'aide publique au développement, de l'affaiblissement du multilatéralisme, de la complexification du travail des ONG ou encore de l'intervention du secteur privé. Pourtant, la coopération au développement est l'un des leviers importants pour répondre aux défis actuels et façonner un « monde d'après » basé sur un développement plus juste, capable de répondre aux besoins essentiels des populations et des écosystèmes.



L'année 2020 restera marquée par la pandémie du coronavirus dont on sait que les impacts seront profonds, sans en connaître encore toutes les conséquences d'un point de vue économique, social, sociétal et politique. À ce jour (décembre 2020, ndlr), au cœur de la crise, cette vague de fond ébranle la société au niveau mondial. Cet article commence par montrer en quoi la pandémie agit comme un révélateur de dysfonctionnements relatifs aux choix de développement n'ayant pas suffisamment pris en compte les dimensions humaine et environnementale, ceci tant au niveau local que global. Ces lignes de fracture sont encore accentuées par la diversité des réactions des États. À la crise du coronavirus s'ajoutent les menaces liées au réchauffement climatique et à la perte de la biodiversité. Face à ces défis majeurs, la communauté internationale doit impérativement et rapidement se réorienter sur la voie d'un développement plus durable au bénéfice de l'ensemble de l'humanité. Les politiques de développement, définies par les agences multilatérales et les gouvernements, dont la coopération internationale au développement (CID) est un des moyens d'action, représentent des leviers importants pour y apporter des correctifs. Depuis les premières interventions menées au titre de la CID, celle-ci a régulièrement dû s'inventer ou se réinventer dans un contexte international en permanente évolution et face aux événements internationaux majeurs dans lesquels elle inscrit son action. Quelques-unes des grandes étapes qui ont marqué son histoire seront succinctement présentées, la crise de la pandémie marquant un jalon important.

Il s'agira enfin de se questionner sur l'évolution de la coopération au développement dans un contexte « post-pandémie » et sur les points d'attention auxquels elle est et sera confrontée. Un exercice prospectif qui doit permettre d'anticiper les grandes tendances afin de positionner au mieux les actions futures.

1. CE QUE RÉVÈLE LA PANDÉMIE

La crise sanitaire et la mise à l'arrêt d'une bonne partie de l'économie, déjà douloureuses pour les pays occidentaux, se révèlent catastrophiques pour bien des populations d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Comme observé en maintes occasions, la pandémie du Covid-19 a jeté une lumière crue sur les inégalités tout autour du globe. Dans

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DOIT SE RÉORIENTER SUR LA VOIE D'UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE AU BÉNÉFICE DE L'ENSEMBLE DE L'HUMANITÉ

Catherine SCHÜMPERLI YOUNOSSIAN,
secrétaire générale de la FGC

les pays où interviennent les organisations de développement, la moitié de l'humanité reste sans accès aux soins de base, un milliard d'habitants subsiste dans des bidonvilles où règnent promiscuité et insalubrité, des centaines de millions de personnes sont privées d'eau potable. Les mesures de confinement dans les pays du Sud entraînent une crise économique et sociale aiguë, allant jusqu'à engendrer des situations de famine. Pour expliquer la propagation du virus et la crise sanitaire, sociale et économique que les mesures de protection ont entraîné, quatre constats peuvent être avancés d'un point de vue de politique de développement.

PREMIER CONSTAT, la rapidité avec laquelle le virus s'est propagé démontre à quel point nos sociétés sont interconnectées, avec leurs « hubs » mondialisés autour de métropoles « ouvertes au monde » pour des raisons économiques et commerciales, mais aussi culturelles et touristiques. C'est d'ailleurs en milieu urbain que sont recensés l'immense majorité des cas de Covid-19 (90 %), comme le stipule un récent rapport des Nations Unies. Cette hyper-connexion rend notre monde fragile, comme explicité dans l'excellent dossier du magazine de Public Eye [1] (le schéma présenté illustre les problèmes structurels liés à notre type de développement). Cette situation engendre une multitude de crises spécifiques économique, écologique,

1 Public Eye Le Magazine, Et maintenant ? Les enseignements d'une crise planétaire, n° 24, juin 2020.

← PHOTO : À Lagos, en mai 2020, une femme bénéficiaire d'un soutien du Programme alimentaire mondial (PAM) en collaboration avec les autorités du Nigéria. Le PAM a reçu le prix Nobel de la paix en octobre 2020. © WFP/Damilola Onafuwa

sanitaire, migratoire et sociale reliées entre elles par une même logique consumériste et de maximisation des profits, dans le contexte d'une mondialisation non régulée (lire encadré en page 11). Après avoir pris conscience de l'extrême vulnérabilité de ce monde globalisé, force est de constater de l'impossibilité de sortir d'un tel chaos en quelques mois. Il faut questionner les causes profondes qui ont créé cette pandémie, notamment un mode de développement « non durable » sur lequel est construite l'économie mondiale.

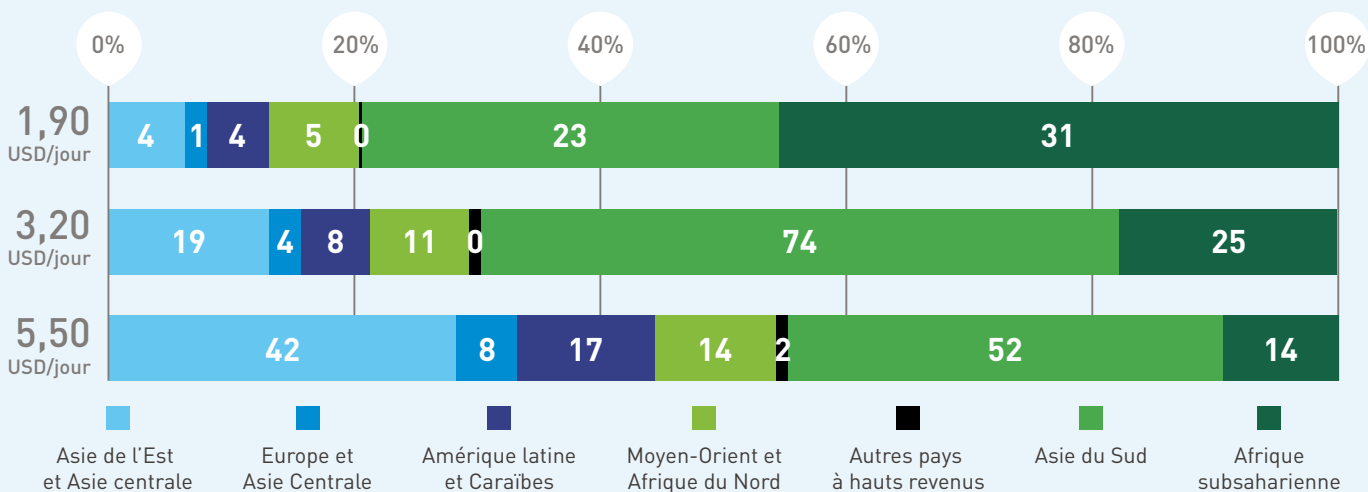
Comme le relève Alliance Sud [2], « les appels à la relocalisation des activités productives se multiplient. Si des changements sont indispensables, il faut une approche réfléchie et graduelle pour que le remède, pour les pays en développement, ne soit pas pire que le mal ». Si une relocalisation de certaines activités industrielles dans les pays occidentaux est envisagée, elle doit impérativement opérer une réorganisation des centres de production dans les pays du Sud, répondant aux besoins de consommation locale ou tout au moins régionale.

DEUXIÈME CONSTAT, une fois la crise sanitaire maîtrisée, il s'agira de prendre la pleine mesure des conséquences économiques au niveau international et national (notamment pour les pays en développement). Les perspectives annoncées par le

FMI prédisent une récession planétaire sans précédent depuis la crise de 1929. Selon ses projections, le PIB mondial devrait se contracter en 2020 (-4,9%), la pandémie ayant eu un impact négatif plus important que prévu sur l'activité au cours du premier semestre 2020. La reprise devrait être plus progressive qu'attendue et atteindre 5,4% en 2021. L'impact négatif sur les ménages à bas revenus est particulièrement sévère, et pourrait compromettre les progrès considérables qui ont été accomplis en matière de réduction de l'extrême pauvreté dans le monde depuis les années 90 [3]. Les estimations du FMI suggèrent que la pandémie entraînera un recul important des efforts visant à éradiquer l'extrême pauvreté (ODD 1), en renforçant la polarisation géographique de la pauvreté, l'impact le plus fort se faisant ressentir en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud [4]. D'autres impacts économiques de la crise sont tout aussi inquiétants : selon les estimations, le commerce mondial chutera de 13% à 32%, l'investissement étranger direct diminuera de 40% et les envois de fonds vers les pays à revenu faible ou intermédiaire baisseront de 20% en 2020. Tous ces chocs externes, ainsi que les pertes d'emplois, la fragilité des systèmes de santé, l'insuffisance des services de base et la faible couverture des systèmes de protection sociale aggrave la vulnérabilité des plus démunis [5].

- 2 Global, #Coronavirus, L'ordre mondial mis à l'épreuve, n° 76, été 2020.
- 3 Fonds monétaire international, Communiqué de presse, juin 2020. www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2020/06/24/WEOupdateJune2020
- 4 Valensisi Giovanni, « Covid-19 et pauvreté mondiale : une évaluation préliminaire », in *Revue internationale de politique de développement*, The Graduate Institute, Genève, 2020.
- 5 Nations Unies, *Rapport sur les Objectifs de développement durable 2020*. unstats.un.org/sdgs/report/2020/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2020_French.pdf

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES PAUVRES, PAR RÉGION ET PAR SEUIL DE PAUVRETÉ



Note : Les chiffres dans le graphique indiquent les augmentations absolues du nombre de pauvres, en millions. Suite à la pandémie, l'Afrique subsaharienne est la plus durement touchée en termes d'extrême pauvreté. Elle est suivie par l'Asie du Sud. Ces deux régions totalisent environ 80% de l'augmentation du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en raison de la crise du Covid-19. En considérant le seuil de pauvreté de 3,20 dollars par jour, l'Asie du Sud est la région la plus fortement impactée.

Sources : Valensisi, G. (2020) « Covid-19 et pauvreté mondiale : une évaluation préliminaire », *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement*, 12.2, DOI : doi.org/10.4000/poldev.3573

LES ENSEIGNEMENTS D'UNE CRISE PLANÉTAIRE

Et maintenant ? Les enseignements d'une crise planétaire ? C'est sous ce titre que Public Eye a publié un dossier spécial de son magazine, en juin 2020. Il aborde différentes facettes de la pandémie : la « mission impossible de l'OMS » et l'enjeu de l'accessibilité aux traitements pour tous et toutes, le drame du Brésil, des réflexions sur le secteur agroalimentaire et la souveraineté alimentaire, les marchés financiers, etc.

Cette édition spéciale donne aussi des pistes d'action pour un monde plus juste basé sur la participation, le respect des droits humains et du travail, l'égalité des chances, l'utilisation limitée des ressources et l'absence de discrimination. Une double page infographique sous forme d'invitation à la réflexion qui peut être commandée en ligne.

- Le magazine peut être téléchargé en pdf sur le site de Public Eye : www.publiceye.ch
- Le poster peut être commandé en ligne : shop.publiceye.ch



TROISIÈME CONSTAT, l'impact social de la pandémie, au Sud comme au Nord, a renforcé les inégalités préexistantes, poussant des millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans la précarité, les plus défavorisé-e-s et les plus vulnérables en payant le plus lourd tribut.

Les travailleurs et les travailleuses du secteur informel privé-e-s d'emploi, mais également ceux et celles de nombreuses industries d'exportation, notamment dans le secteur de l'habillement ou du tourisme, ont perdu toute source de revenu du jour au lendemain. Il en a été de même, en Suisse, notamment pour les personnes employées dans le secteur domestique souvent au noir et donc sans couverture sociale, ainsi que dans certains secteurs économiques, culturels, associatifs ou sportifs dont les activités ont été stoppées par les mesures de confinement. Les pays dont la couverture sociale est assurée ont toutefois pu atténuer les premiers impacts.

L'année 2020 devait marquer le début de la décennie d'action pour atteindre les Objectifs de développement durable d'ici 2030, mais la propagation fulgurante du coronavirus a transformé une urgence de santé publique en crise planétaire. *Le Rapport sur les Objectifs de développement durable 2020* présente un aperçu des progrès réalisés dans leur mise en œuvre avant la pandémie et examine certains effets dévastateurs du Covid-19 sur les 17 objectifs spécifiques [6]. On y apprend notamment que la pandémie fera rechuter 71 millions de personnes dans l'extrême pauvreté,

soit la première hausse de la pauvreté mondiale depuis 1998. Autre exemple, dans le domaine de l'éducation, il est rappelé que la fermeture des établissements a empêché 90 % des élèves de se rendre à l'école et que 370 millions d'enfants ont été privés de repas scolaires ce printemps.

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT) [7], les fermetures de lieux de travail qui se sont multipliées en raison du Covid-19 ont entraîné une réduction du nombre d'heures travaillées de 10,7 % au niveau international (deuxième trimestre 2020), représentant l'équivalent de 305 millions d'emplois perdus. Et l'OIT de relever que dans le monde du travail la pandémie n'a pas les mêmes conséquences sur les hommes et les femmes, ces dernières étant surreprésentées dans les secteurs les plus touchés, comme celui des services, notamment dans les professions de la santé au sein duquel elles représentent 70 % de la main d'œuvre. Une autre conséquence directe concerne l'accès à l'alimentation. Comme le révèle le Programme alimentaire mondial (PAM) à l'occasion de la publication d'un rapport sur les crises alimentaires, le nombre de personnes au bord de la famine a nettement augmenté en 2019, passant de 113 à 135 millions de personnes, en raison des conflits, des problèmes climatiques et des chocs économiques. Mais pour 2020, c'est une explosion de ce nombre qui se profile, lequel passerait de 135 à 265 millions de personnes, en raison de l'impact économique causé par les mesures prises pour contrer la pandémie [8].

6 Nations Unies 2020, op. cit., p. 3.

7 OIT, *Le Covid-19 et le monde du travail*, Note de synthèse, juillet 2020. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms_743155.pdf

8 Programme alimentaire mondial (PAM), Communiqué de presse, 21 avril 2020. fr.wfp.org/communiqués-de-presse/



LE QUATRIÈME ET DERNIER CONSTAT a valeur de mise en garde. Nous ne manquons pas d'informations extrêmement détaillées et scientifiquement étayées prédisant une détérioration de notre environnement qui entraîne des catastrophes mondiales que personne ne sera plus à même de maîtriser. C'est bien sûr le cas du réchauffement climatique dont les effets se font sentir localement avec brutalité. La rapidité de la survenance et la nature de la crise du coronavirus est aussi le résultat d'une inattention criminelle face à un écosystème fragilisé par un mode de production agro-industriel et par l'élevage intensif, induisant une perte de biodiversité irrémédiable [9]. Notre incapacité de lutter contre le réchauffement climatique nous vaudra infiniment plus de victimes que le Covid-19 dans un futur pas si lointain...

La crise du coronavirus a pris le monde par surprise, lui qui peinait déjà à mettre en place des mesures efficaces pour atteindre dans les temps impartis les Objectifs de développement durable et répondre aux enjeux climatiques et ceux liés à la perte de la biodiversité. Pourtant les crises sanitaire et écologique, sur fond d'inégalités sociales majeures, sont intimement liées. Ce n'est pas la mise à l'arrêt des transports polluants pendant quelques mois qui suffira pour répondre à la seconde.

C'est dans ce contexte que la coopération internationale au développement à un rôle important à jouer en promouvant d'autres modèles de développement afin d'apporter des réponses adéquates aux défis actuels et en renforçant son engagement solidaire au niveau mondial.

2. IMPACTS DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX SUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'histoire de la coopération internationale, les événements internationaux majeurs ont réorienté son action, ses moyens financiers et son mode opératoire. Au titre du développement, des orientations divergentes ont émergé. Illustration par un rapide survol historique, avant d'envisager les impacts de la pandémie sur le futur de la coopération internationale.

Petit retour en arrière. Le processus de décolonisation s'enclenche dès la fin de la deuxième guerre mondiale et produit deux vagues successives : les pays asiatiques accèdent à l'indépendance à la fin des années 1940 et au début des années 1950. Il faut attendre jusqu'aux années 1960 le tour des pays africains. En une vingtaine d'années (1946-1966), la plupart des pays colonisés gagnent leur indépendance politique. Dans ce contexte, les pays occidentaux posent les fondements des actions de coopération au développement avec leurs ex-colonies faisant perdurer des relations bilatérales, assurant aux anciennes métropoles le maintien de zones d'influence et de relations économiques de dépendance. De plus, les « grandes puissances » débutent leurs actions de coopération au développement dans une logique de guerre froide, fortement marquée par la concurrence qui s'instaure entre l'Est et l'Ouest. Trente ans plus tard, en 1989, la chute du Mur de Berlin cède sous la pression populaire, marquant l'effondrement des régimes communistes et la dissolution de l'empire soviétique. Tous les pays de l'Europe de l'Est se trouvent dès lors engagés dans un processus de transformation politique et économique sans précédent. On trouve un vocable pour présenter ce phénomène : le processus de transition, ouvrant un champ, vaste et nouveau, à la coopération internationale. Il s'agit alors de préserver les fonds destinés à l'aide au développement consacrés aux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, le risque étant que ceux-ci soient « détournés » au profit des pays de l'Est qui représentaient de nouveaux marchés potentiels. Au final, heureuse issue, ce sont des fonds additionnels qui ont été consacrés pour la coopération avec les pays de l'Est [10].

Dans les années 90, les politiques de développement se pensent, se construisent et sont mises en œuvre en se basant sur deux paradigmes distincts : celui des institutions de Bretton Woods (Fonds monétaire international et Banque mondiale) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

9 Ibid., dossier Public Eye.

10 Schümperli Catherine, *La politique suisse de solidarité internationale*, Le Savoir suisse, PPUR, 2007.

← PHOTO : En Colombie, les bénéficiaires d'un projet de souveraineté alimentaire soutenu par Espace Femmes International (EFI). ©EFI

50's

**DÉBUT DU PROCESSUS
DE DÉCOLONISATION**

Les pays asiatiques accèdent à leur indépendance dans les années 50, les pays africains autour de 1960.



1989

**CHUTE DU MUR DE BERLIN
ET EFFONDREMENT DU BLOC
SOVIÉTIQUE**

Le modèle de l'économie libérale s'impose progressivement.



1994

SIGNATURE DES ACCORDS DE L'OMC

Symbole de l'ouverture des marchés et de la réduction des obstacles au libre-échange.



2015

**ADOPTION DE L'AGENDA 2030
ET DES 17 ODD**

Synthèse des conclusions négociées lors du cycle de conférence des Nations Unis débuté à Rio en 1992.



2020

PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

d'une part, et le système onusien d'autre part qui instaure un cycle de conférences internationales, dont l'Agenda 2030 pour le développement durable forme la synthèse [11].

Le modèle Bretton Woods/OMC se trouve redynamisé par la pensée dominante issue de la fin de l'économie planifiée, qui valorise l'économie libérale. La signature d'un accord, en avril 1994, instituant l'OMC focalisée sur la libéralisation du commerce international marque l'accélération des échanges internationaux largement fondés sur des relations inégales et une concurrence déloyale. La chute des économies étatisées est mise à profit par les partisans du libre marché pour imposer ses vertus proclamées au monde. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) vont soutenir, voire imposer aux pays en développement, des programmes d'ajustement structurel [12] les poussant à organiser leur économie selon des principes d'exportation dans le domaine agricole et industriel ; ils se montrent peu préoccupés des droits du travail et des conditions environnementales. Ainsi, les transports aériens et maritimes vont être démultipliés par l'essor du commerce mondialisé participant d'autant au réchauffement climatique. Les agences de développement économique, telles que le FMI, la Banque mondiale ou encore l'OMC, soutenues par de nombreux gouvernements des pays industrialisés, voient dans l'augmentation des échanges commerciaux une solution aux problèmes de développement des pays africains, asiatiques ou latino-américains et une manière de générer des devises leur permettant d'assurer le remboursement de leurs dettes publiques, approche vivement contestée par de nombreuses organisations non gouvernementales et certaines organisations des Nations Unies [13].

Ainsi les partisans du libre marché et de l'auto-régulation de l'économie ont saisi l'occasion de la chute des pays de l'Est pour discréditer toute régulation de l'économie en instillant la croyance que le développement économique prévalant pendant les Trente Glorieuses permettrait de résoudre tous les problèmes. Le mouvement altermondialiste dénonce alors les impacts majeurs sur l'environnement et des conditions de travail indignes dans les industries agricoles et manufacturières d'exportation. Ce mouvement, qui se structure au niveau international, s'inscrit dans le prolongement des revendications des grands leaders de l'anticolonialisme, des arguments en faveur du Nouvel ordre économique international (NOEI) et des analyses et actions du mouvement tiers-mondiste apparu à la fin des années 60.

L'apparition de problèmes globaux et la mondialisation accélérée de l'économie implique des solutions qui dépassent le cadre national et doivent

11 *Réflexions et Débats*, « 17 objectifs pour un autre développement », Fédération genevoise de coopération, n°5, octobre 2018.

12 Voir à ce propos l'article de Melik Özden, directeur du CETIM, « La pandémie de Covid-19 a mis au défi le respect des droits humains » en page 18.

13 Unicef, *L'ajustement à visage humain*, Economica, Paris, 1987.

PHOTOS DE HAUT EN BAS :

© Government of Indonesia, Public domain, via Wikimedia Commons

© Raphaël Thiémarc from Belgique, CC BY-SA 2.0 via Wikimedia Commons

© Benoît Prieur via Wikimedia Commons

© UN Photo, Loey Felipe

être élaborées par la communauté des États. C'est dans ce contexte et sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies que s'ouvre un cycle de conférences internationales qui s'étendra sur une quinzaine d'années. La Conférence de Rio sur l'environnement et le développement ouvre le cycle en juin 1992, suivront des conférences concernant les questions démographiques, d'habitats humains, d'alimentation, du financement du développement, etc. Les plans d'action internationaux négociés en ces occasions font l'objet d'une réinterprétation par chaque État afin de traduire les engagements au plan national. Le droit international de l'environnement se structure notamment par l'adoption de conventions dans le domaine du droit de la mer, du climat, de la biodiversité, de la désertification. Ces différents textes ont débouché en 2000 sur l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), auxquels succèdent, en 2015, les 17 Objectifs de développement durable (ODD) [14]. Malgré la prise de conscience de l'émergence de problèmes globaux, les mesures réfléchies, pensées et négociées dans les plus hautes instances internationales, les conventions internationales signées et ratifiées par les gouvernements du Nord comme du Sud, les engagements pris pour la mise en œuvre des ODD, le monde fait aujourd'hui face à une pandémie qui révèle l'extrême vulnérabilité d'un monde globalisé et déstabilisé malgré des solutions négociées mais

non appliquées. Il est urgent de définir un modèle de développement qui favorise la protection de la planète et humanise la société.

3. COMMENT LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT VA ÉVOLUER DANS LA SITUATION POST-COVID

La crise du coronavirus est à la fois un révélateur de dysfonctionnements et un accélérateur de tendances. Qu'en est-il pour la coopération au développement ? Comment se réorganisera-t-elle dans le monde post-Covid ? Quatre points d'attention se dégagent.

1. MONTANTS CONSACRÉS À L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Depuis le début de la pandémie, des montants astronomiques sont demandés par les organismes internationaux pour répondre au double choc des crises sanitaire et économique. La Cnuccd, par exemple, a réclamé 2 500 milliards de dollars pour renflouer l'économie des pays en développement [15].

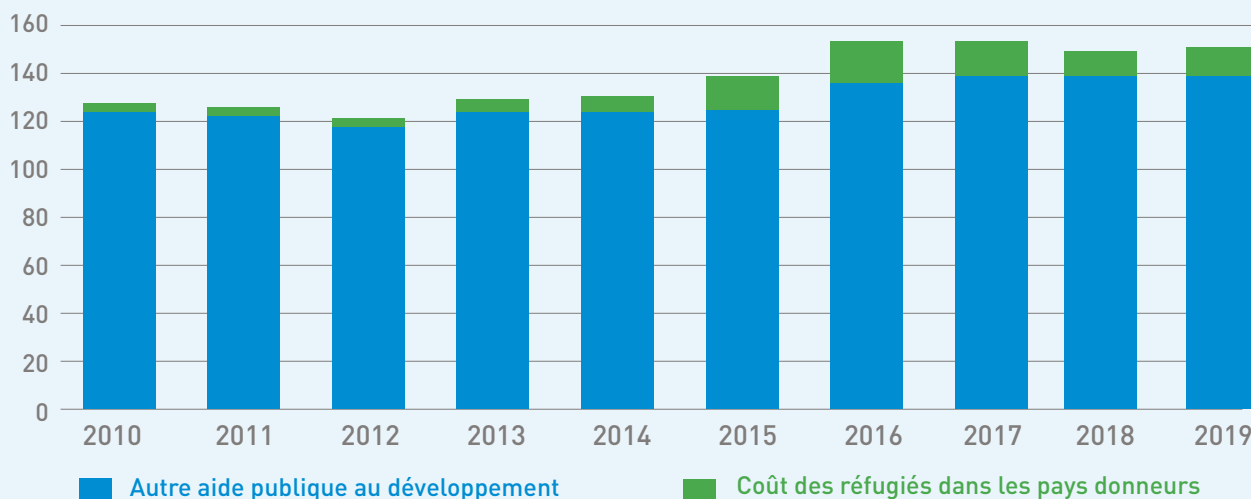
14 Longet René, *Planète, sauvetage en cours*, Le Savoir suisse, PPUR, 2017.

15 Cnuccd, Communiqué de presse, 30 mars 2020, news.un.org/en/story/2020/03/1060612

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT AUGMENTE, DAVANTAGE D'AIDE ENVOYÉE AUX PAYS LES PLUS PAUVRES

Évolution des apports nets d'aide publique au développement 2010-2019

milliards USD prix constants de 2018



Source: OCDE (2020), Statistiques du CAD

Début avril 2020, les 30 pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE signaient une déclaration commune prenant la mesure de la gravité de la situation et s'engageant à maintenir les crédits d'aide au développement [16]. En 2019, l'APD totale équivalait à 0,30% du revenu national brut combiné des pays du CAD, contre 0,31% en 2018, soit un ratio inférieur à la moitié de l'objectif de 0,7% du RNB retenu en 1970 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Comme le graphique ci-dessous l'indique, les montants d'APD sont relativement stables. À noter que lors de la récession de 2008, l'APD avait bien résisté. En 2019, elle s'est élevée à 152,8 milliards de dollars [17]. Pour autant les tendances de ces dernières années traduisent l'insuffisance des financements pour atteindre les ODD définis dans l'Agenda 2030. La sortie de crise ne pourra pas se faire sans des moyens financiers adéquats pour répondre à ses conséquences. Il s'agit maintenant de veiller à ce que les élans de solidarité manifestés au plus fort de la pandémie se concrétisent et que les ajustements budgétaires ne se fassent pas à nouveau sur le dos des plus vulnérables du monde.

2. MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ANTI-INTERNATIONALISME ET AFFAIBLISSEMENT DES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES

La crise du Covid-19 se déroule dans un contexte de populisme et de repli nationaliste dont l'expression apparaît dans de nombreux pays et sur tous les continents. L'analyse de Nico Krisch, professeur de droit international à l'IHEID, mérite d'être signalée. Son article [18] dresse un panorama de ce qui pourrait être le scénario du pire.

Comme l'auteur le relève, un événement de cette nature est susceptible d'avoir de graves conséquences sur la politique intérieure et internationale, alors qu'une des tendances marquantes de la dernière décennie est l'anti-internationalisme croissant dans de nombreuses régions du monde. Et de craindre, à l'instar de la décision de Donald Trump du retrait américain de l'OMS, une aggravation des difficultés auxquelles les institutions internationales sont déjà confrontées. De nombreux gouvernements, même ceux qui s'intéressent à la coopération internationale, sont vulnérables aux mouvements populistes s'ils soutiennent les organisations internationales.

Nico Krisch relève encore le déclin d'entités publiques très endettées alors que des acteurs privés apparaissent en meilleure forme financière. Dans ce contexte et au vu d'une coopération interétatique souvent difficile, voire bloquée, les formes privées ou hybrides de régulation et de gouvernance public-privé pourraient encore se

développer. Et de conclure qu'à long terme, la crise du Covid-19 risque de conduire à une gouvernance mondiale plus faible et fortement transformée. Pour finir, il lance un appel : dans la tempête actuelle, la coopération internationale a besoin d'un soutien actif et déterminé, sous peine d'être confrontée à un déclin progressif, voire soudain. Au vu de ce qui précède, la coopération multilatérale est sous très forte pression. Il s'agit pourtant de rappeler ici que face à une crise mondiale, dont les retombées touchent tous les pans d'une société mondialisée, seule une approche coordonnée multilatéralement pourra apporter des solutions appropriées.

3. ÉVOLUTION DES LIENS ENTRE LES ONG ET LES PARTENAIRES DE TERRAIN

Le développement est d'abord l'affaire des populations concernées du Sud, auxquelles la coopération apporte un soutien et un appui pour évoluer vers des objectifs partagés. Les projets s'inscrivent dans une volonté de participation, de pérennisation et de co-construction d'un avenir meilleur sur le terrain, à travers le droit à la santé, à l'éducation, des emplois locaux, la valorisation des ressources locales, l'autonomie agro-alimentaire et énergétique, une gouvernance participative. Les partenaires de terrain sont des organisations de la société civile fortement ancrées dans le contexte local, ce qui leur permet de proposer des réponses adaptées aux besoins des populations. Dans la mesure du possible, ces ONG travaillent en collaboration avec les autorités du pays dans lequel elles interviennent ; elles cherchent en tous cas à arrimer leurs actions dans un cadre de référence régional, national, voir global en se référant aux ODD. Tels sont les principes et les valeurs sur lesquels la Fédération genevoise de coopération et ses organisations membres fondent leurs actions [19]. Pourtant, le travail des ONG s'est complexifié ces derniers mois pour trois raisons principales.

Premièrement, la situation sanitaire et les dispositions de confinement imposées dans de nombreux pays auront un impact sur la conduite des projets à moyen, voire long terme. À ce jour, comme en témoigne les articles présentés dans ce numéro de *Réflexions et Débats*, les partenaires de terrain ont été très réactifs en adaptant leurs projets et en mettant en place des solutions innovantes pour limiter les impacts de la pandémie (promotion des gestes barrières en langues vernaculaires, enseignement à distance par les radios locales, renforcement des actions de santé communautaires, etc.) [20]. Mais aujourd'hui, l'heure est à la prise de conscience que cette crise va s'inscrire dans la durée avec des conséquences sanitaires, sociales,

16 Déclaration du CAD, « Lutte contre le coronavirus, pour un effort mondial », 9 avril 2020. www.oecd.org/fr/cad/comite-d-aide-au-developpement/Pandemie-mondiale-de-Covid-19-declaration-CAD.pdf

17 CAD OCDE, Communiqué de presse, 16 avril 2020. www.oecd.org/fr/presse/l-ocde-et-les-pays-donateurs-s-efforcent-de-concentrer-les-efforts-de-developpement-sur-la-crise-de-covid-19-en-s-appuyant-sur-une-augmentation-de-l-aide-officielle-en-2019.htm

18 Krisch Nico, « Institutions under stress : Covid-19, Anti-Internationalism and Futures of Global Governance », in *Global Challenges, Special Issue*, June 2020, IHEID, globalchallenges.ch/issue/special_1/

19 Fédération genevoise de coopération, *Programme stratégique 2021-2024. Fédérer, mobiliser et innover pour l'Agenda 2030*, FGC, janvier 2021.

20 Voir à ce propos les articles de Catherine Dubouloz Chantre « Prévention du Covid-19 : les ONG se sont appuyées sur les médias locaux et les réseaux sociaux » en page 32 ; d'Elena Sartorius, « Accès à la santé : les ONG adaptent leurs projets face à la pandémie » en page 38 ; de Daniel Wermus, « La sortie de crise passe par l'agroécologie et la souveraineté alimentaire » en page 46.

économiques, voire psychologiques qui se feront sentir encore longtemps.

Deuxièmement, la pandémie a permis à de nombreux gouvernements autoritaires d'introduire des limitations abusives des libertés politiques. À ce jour, le rétrécissement de l'espace démocratique (*shrinking space*) est marqué dans le monde ; nombre de militant·e-s et d'organisations mobilisées pour la justice sociale, l'environnement, les droits humains et plus généralement en faveur de l'État de droit, évoluent dans un environnement de plus en plus répressif et subissent des attaques menaçant leur légitimité et leur sécurité [21].

Troisièmement, la crise du Covid-19 et les restrictions imposées ont un impact fort sur les relations de travail entre les différents partenaires (missions de terrain reportées à une date indéterminée, travail régulier par visioconférence, adaptation des projets, etc.). Dans ce contexte, il est légitime de se questionner sur l'évolution que connaîtront ces partenariats [22].

À ces difficultés se sont ajoutées celles rencontrées par certaines ONG ces dernières années en lien avec l'augmentation de l'insécurité sur le terrain dans des zones à risque ou en situation de conflits, comme le Sahel ou la région des Grands Lacs. Couplées aux risques sécuritaires, certaines des conséquences de la pandémie, comme l'augmentation de l'insécurité alimentaire et les besoins accrus en soins médicaux, ont ravivé les réflexions sur le cloisonnement entre les deux champs de la solidarité internationale que sont la coopération au développement et l'aide humanitaire d'urgence.

Les questions sur les liens et d'éventuelles interactions entre ces deux types d'intervention vont sans doute s'intensifier.

4. RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ DANS LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD), les besoins de financement se chiffrent en trillions. Face à l'ampleur des montants nécessaires, il apparaît que les fonds publics consacrés au développement ne suffisent pas. Depuis la Conférence de Rio en 1992 (Agenda 21), un consensus s'est formé pour impliquer l'ensemble des acteurs de la société, y compris le secteur privé. Selon les principes définis dans les instances internationales, l'aide publique au développement devrait donc « améliorer son efficacité » en interagissant davantage avec les secteurs économiques et financiers privés. Pour concrétiser cette approche, l'un des 17 ODD de l'ONU est d'ailleurs explicitement consacré aux partenariats public-privé. Si l'appel des Nations Unies lancé à l'intention du secteur privé pour qu'il prenne sa part dans la réalisation des ODD est indispensable, il n'en demeure pas moins que l'on s'interroge sur la capacité de certaines entreprises ou multinationales à réorienter radicalement leur mode de production et leurs pratiques pour répondre aux exigences sociales et environnementales permettant aux personnes de vivre dignement sans impacter durablement l'écosystème.

21 Transnational Institute, « Shrinking space ou le rétrécissement démocratique », Document cadre, octobre 2017. www.tni.org/files/publication-downloads/le_retrécissement_de_lespace_democratique.pdf

22 Voir à ce propos l'analyse de Carmen Delgado Luchner, dans son article « Le Covid-19 bouleverse la communication sur les projets de développement » en p. 28.

→ PHOTOS :

Des bénéficiaires du Programme alimentaire mondial au Nigeria et en Colombie.

© WFP/Damilola Onafuwa (photo de gauche),
© WFP/Mathias Roed (photo de droite)



Mais ce qui interpelle est l'utilisation de fonds publics issus de l'aide publique au développement mis à disposition d'entreprises pour atteindre ces objectifs. Dans le Message sur la stratégie de coopération internationale 2021-2024 [23], le secteur privé apparaît comme un acteur à part entière de la coopération suisse [24]. Lors du processus de consultation de nombreuses voix se sont élevées et s'inquiètent de cette nouvelle orientation de la coopération suisse. Quels seront les rôles et responsabilités de chacun des acteurs au sein de ces nouveaux partenariats ? Quel type d'entreprises sont concernées et dans quels secteurs ? Quelle part d'APD leur sera consacrée ? Doit-on craindre une privatisation de la coopération comme le titre le journal *Le Courrier* [25] ? À ce jour, la DDC annonce travailler sur des lignes directrices présentant son cadre de collaboration avec le secteur privé. Il est attendu qu'elles soient un véritable levier imposant des critères forts en matière de responsabilité sociale et environnementale, voire une conditionnalité forte. Ces dernières devraient faire l'objet d'une consultation et de débats publics tant l'enjeu est important.

Si tous les secteurs de la société doivent être parties prenantes dans l'atteinte des Objectifs du développement durable, il s'agit de s'assurer que les lignes directrices de la DDC pour le secteur privé soient compatibles avec le cadre législatif et les ODD. En effet la loi régissant la coopération suisse de 1976 établit clairement à son article 5 : « La coopération au développement soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les

conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces. Elle tend, à long terme, vers un meilleur équilibre au sein de la communauté internationale. » Cet article de loi est la charte éthique de la coopération suisse, il est essentiel qu'il soit respecté.

CONCLUSION

Au même titre que l'effondrement du bloc soviétique a induit la mise en place d'un modèle de développement basé sur une économie de libre-échange qui devait apporter « le développement », mais dont on connaît aujourd'hui les limites, la crise du coronavirus donne l'opportunité de créer un monde plus égalitaire et plus respectueux de l'environnement. Autrement dit, de créer un modèle de développement permettant de répondre aux différents éléments qui déstabilisent nos sociétés contemporaines : mondialisation mal maîtrisée, modèle économique fondé sur des échanges internationaux intenses, consumérisme globalisé, impacts destructeurs sur l'écosystème, tout en laissant de côté une grande partie de l'humanité.

Dès aujourd'hui, il faut inventer un « monde d'après » plus juste et plus résilient en tenant compte des éléments qui ont accéléré la propagation du virus. C'est un autre modèle de développement qu'il s'agit de promouvoir, un modèle basé sur la capacité de répondre aux besoins essentiels des populations dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'accès à une nourriture saine et en suffisance, ainsi que des loisirs qui n'impactent pas négativement l'environnement. Pour atteindre cet objectif, la coopération internationale au développement a un rôle déterminant à jouer. Ceci bien qu'elle subisse également l'onde de choc de la crise sanitaire de manière directe ou indirecte (pressions sur les montants d'APD, remise en question du multilatéralisme, impact sur les programmes en cours et sur les relations avec les partenaires, rôle du secteur privé à définir, etc.).

En se dotant d'un cadre de référence internationalement reconnu, celui de l'Agenda 2030 et des 17 ODD qui soulignent la nécessité des plateformes multilatérales pour traiter des enjeux globaux, la communauté internationale et les différents acteurs de la coopération (organisations internationales, institutions financières de développement, gouvernements et agences bilatérales de coopération, ainsi que les organisations non gouvernementales et le secteur privé) ont l'opportunité d'inscrire leurs actions dans un nouveau paradigme. Une certitude, la coopération au développement a un rôle important à jouer ! ■

23 Conseil fédéral, *Message sur la coopération internationale 2021-2024*, Feuille fédérale disponible : www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2020/2509.pdf

24 Sur l'évolution de la coopération internationale de la Suisse, voir l'interview de Christian Frutiger, vice-directeur et chef du domaine de la coopération globale à la DDC, « La crise montre à quel point les systèmes sont interconnectés et l'équilibre global fragile », en page 22.

25 *Le Courrier*, « Coopération, vers une aide privatisée », 29 mai 2020.



© David Wagnières

**CATHERINE
SCHÜMPERLI
YOUNOSSIAN**

Catherine Schümperli Younossian, titulaire d'un mastère en relations internationales (IHEID), est secrétaire générale de la Fédération genevoise de coopération (FGC) depuis 2017. De 1996 à 2009, elle a été chargée de recherche et d'enseignement à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED). Son enseignement a porté sur l'analyse des politiques publiques de la Suisse au service du développement. Elle est l'auteur de différents ouvrages dans le domaine de la coopération au développement. Depuis 2020, elle est membre de la commission consultative fédérale pour la coopération internationale (DFAE).



ANALYSE

La pandémie du Covid-19 a mis au défi le respect des droits humains

PAR MELIK ÖZDEN - Le confinement a démontré l'importance du respect et de la mise en œuvre effective des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels à travers le monde. Il a aussi jeté une lumière crue sur les violations de ces droits. Celles-ci ne se sont pas limitées à la restriction des libertés, elles ont aussi touché des droits fondamentaux tels que ceux à l'alimentation, à la santé, au logement, au travail ou à l'éducation. Les populations vulnérables sont les plus concernées.



Le confinement (généralisé ou partiel) décidé progressivement par la quasi-totalité des gouvernements à l'échelle mondiale, suite à la pandémie de Covid-19 en cours depuis le début 2020, a démontré, si besoin est, l'importance du respect et de la mise en œuvre effective de tous les droits humains (civils, politiques, économiques, sociaux et culturels), tout en mettant en lumière de nombreuses violations de ces mêmes droits.

À ce dernier propos, les attentions sont focalisées en particulier sur la restriction des libertés et la surveillance électronique des populations par des États. Il faut bien entendu demeurer vigilant lorsque la liberté d'expression est mise en cause et combattre toute tentative de surveillance orwellienne – même si ni les grandes puissances ni les grandes compagnies d'informatique n'ont attendu le coronavirus pour espionner aussi bien les individus que les gouvernements et institutions internationales à la faveur du développement de moyens de communication sophistiqués [1]. Cependant, nous aurions tort de nous limiter à cela.

DROITS CRUCIAUX

En effet, le confinement démontre une fois de plus que les droits économiques, sociaux et culturels, tels que le droit à l'alimentation, le droit à la santé, le droit au logement, le droit au travail ou le droit à l'éducation sont aussi cruciaux que les droits civils et politiques [2]. N'oublions pas que les autorités ne cessent de rappeler que le confinement et les gestes barrières sanitaires (distanciation physique, lavage des mains, etc.) ont pour but de protéger le droit à la vie de chacun-e d'entre nous et expriment ainsi la valeur qui est accordée à la vie humaine dans nos sociétés. Or qu'advient-il des personnes faisant partie des groupes socialement exclus, qui subissent de manière particulièrement intense les risques de contamination, par exemple les personnes entassées dans des bidonvilles sans eau courante ? Qu'en est-il de la protection effective du droit à la vie de ces personnes lorsque les mesures sanitaires sont matériellement impossibles à mettre en œuvre pour elles en raison de la violation préalable de leurs droits sociaux (absence de logement, de travail, d'alimentation, d'accès à l'eau potable) ? Ou encore, pour citer un exemple genevois, est-ce qu'un État remplit réellement ses obligations en matière de droits humains lorsque des policiers de cet État interviennent pour stopper une opération de distribution de nourriture destinée à des

centaines de personnes dans le besoin ? Est-il acceptable que dans des pays riches des dizaines de millions de personnes soient dans le besoin ? [3] Est-il tolérable que de nos jours, presque la moitié de l'humanité soit privée, à des degrés divers, de la satisfaction de ses besoins essentiels (alimentation, eau, logement adéquat, travail décent, éducation...) ?

CASCADE DE CONSÉQUENCES

Ces exemples nous rappellent que la violation d'un seul droit humain peut remettre en cause la jouissance de tous les autres. Ainsi la négation, de droit ou de fait, du droit au logement entraîne en cascade des conséquences dramatiques et cause de multiples violations des droits humains dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la santé, des liens sociaux, de la participation aux prises de décision (privation des droits civiques entre autres). Les États, en vertu de leurs engagements internationaux, sont tenus de protéger, de promouvoir et de donner effet à tous les droits humains pour toutes les populations relevant de leur juridiction, en premier lieu aux plus vulnérables (enfants, personnes âgées, réfugié-e-s, migrant-e-s, personnes handicapées...). Ils doivent également s'abstenir de violer les droits humains d'autres populations vivant sous la juridiction d'autres États par des mesures telles qu'embargo sur les produits alimentaires ou médicaux. De plus, les États qui ont des moyens doivent être solidaires avec ceux qui sont dans l'incapacité, pour différentes raisons (catastrophes naturelles, épidémies, manque de ressources ou capacité technique, etc.) d'assurer la jouissance des droits humains à leurs populations. Pourtant, dans la pratique, on observe des violations massives des droits humains sur tous les continents. La crise sanitaire en cours n'a pas changé la donne ; au contraire, elle a mis en lumière une fois de plus la disparité entre les pays et au sein des pays dans leur capacité à réagir et à prendre des mesures sanitaires adéquates. À titre d'exemple, certains États ont déclaré des confinements stricts et imposé le port de masques à toute leur population alors que d'autres ont été beaucoup moins stricts ou se sont réfugiés dans un premier temps dans le déni même de l'épidémie. Le fait que le monde sanitaire ne connaisse pas encore suffisamment toutes les caractéristiques du virus en question peut expliquer jusqu'à un certain point ces différences, mais il s'avère qu'elles sont surtout liées aux moyens dont disposent les États et à leur positionnement idéologique.

- 1 Il y a plus de 20 ans, un scandale nommé Echelon éclata. Il s'agit du nom donné à un système d'espionnage de toutes les communications de la planète (par téléphone, fax, courriel ou Internet), mis en place par les États-Unis en collaboration avec le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Plus récemment, Edward Snowden, ancien agent de la CIA, dénonça la surveillance massive des communications mondiales (y compris les échanges entre les membres des gouvernements étrangers et d'institutions internationales) par les services de renseignements américains et britanniques, en collaboration avec les grandes compagnies d'Internet.
- 2 C'est pourquoi d'ailleurs, les États membres de l'ONU ont affirmé unanimement et solennellement lors de la Conférence mondiale sur les droits humains, tenue à Vienne en juin 1993, que « les droits de l'homme sont universels, indivisibles, interdépendants et intimement liés », sans faire de distinction ni créer de hiérarchie entre eux.
- 3 Voir « Un appel pour la Caravane de solidarité », *Le Courrier* du 28 avril 2020.

← PHOTO : Les populations vulnérables actives dans l'économie informelle ont été particulièrement touchées par les restrictions sanitaires.
© Helvetas

LA VIOLATION D'UN SEUL DROIT HUMAIN PEUT REMETTRE EN CAUSE LA JOUISSANCE DE TOUS LES AUTRES

Melik ÖZDEN,
directeur du Centre Europe-Tiers Monde (CETIM)

En effet, pour certains États, l'économie doit tourner coûte que coûte (quels que soient le secteur et son utilité sociale dans une situation d'urgence), faisant fi des dangers de la pandémie pour les travailleurs et travailleuses concernées et la santé publique, alors qu'en même temps ils sont dans l'incapacité d'offrir à leur population des produits médicaux et/ou alimentaires. De plus, la plupart des pays sont privés d'un réseau de soins de santé digne de ce nom, y compris en Occident.

DESTRUCTION DES SERVICES PUBLICS

Comment en sommes-nous arrivés là ? À l'origine de cette situation se trouvent les choix économiques et politiques faits, de gré ou de force, depuis plusieurs décennies. Ces décisions ont exclu l'État du champ économique, et réduit les ressources budgétaires allouées au secteur public, notamment dans le domaine de la santé. Le rôle des États a été (plus ou moins) restreint à des questions sécuritaires et à la répression de leur propre population réclamant bien souvent la justice sociale et protestant contre la destruction de son milieu de vie.

En effet, soumis aux Programmes dits d'ajustement structurel (PAS) ou à des mesures similaires, de nombreux États dans le monde ont assisté à la destruction de leurs services publics (éducation, santé, eau, transports...) et de leur paysannerie (suppression d'aide aux paysannes et paysans familiaux, libéralisation du marché alimentaire, etc.)

– pourtant essentiels pour assurer la jouissance des droits humains à leurs populations sans discrimination aucune –, et à la privatisation de ces secteurs. En outre, ces pays ont souvent été contraints d'abandonner tout contrôle des prix et des changes et de favoriser la libre circulation des capitaux.

Imposés depuis les années 1970 aux pays du Sud endettés, les PAS (ou des mesures similaires sous d'autres appellations) ont été étendus aux pays du Nord, par exemple sous la forme des mesures d'austérité renforcées imposées après la crise financière de 2007-2008 à la Grèce par la troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international). En plus de la destruction des services publics et de la paysannerie familiale, ces programmes ont eu comme conséquences l'augmentation de la pauvreté, de précarités et d'inégalités autant entre les pays qu'au sein des pays.

Fantu Cheru, l'expert indépendant de l'ancienne Commission des droits de l'homme de l'ONU (actuellement Conseil des droits de l'homme) sur les effets des PAS sur la jouissance effective des droits humains, explique l'objectif recherché par ces programmes et leurs conséquences ressenties aujourd'hui dans un grand nombre de pays à travers le monde. Pour lui, l'ajustement structurel, qui a permis la contre-révolution néolibérale, va « au-delà de la simple imposition d'un ensemble de mesures macro-économiques au niveau interne. Il est l'expression d'un projet politique, d'une stratégie délibérée de transformation sociale à l'échelle mondiale, dont l'objectif principal est



↑ ↗ PHOTOS : Une frise autour des droits de l'enfant à Cusco et une vue de l'un des quartiers populaires de Lima, au Pérou. La pandémie a rendu encore plus ardu le respect des droits de l'enfant et souligné les difficultés à se loger dignement.

© Catherine Dubouloz Chantre



de faire de la planète un champ d'action où les sociétés transnationales pourront opérer en toute sécurité. Bref, les PAS jouent un rôle de "courroie de transmission" pour faciliter le processus de mondialisation qui passe par la libéralisation, la déréglementation et la réduction du rôle de l'État dans le développement national. [4] »

En se soumettant aux PAS, de gré ou de force, les États (il s'agit de la majorité des États membres de l'ONU) ont non seulement renoncé à leur souveraineté et par conséquent à celle de leurs peuples, mais aussi à assurer à toutes les populations relevant de leur juridiction la jouissance de tous les droits humains.

URGENCE DE LA MISE EN ŒUVRE

Si du côté de la plupart des États le tableau est plutôt sombre, qu'en est-il du côté des peuples et des citoyen-ne-s ? De manière générale, ces derniers et ces dernières n'ont jamais cessé de lutter pour leurs droits, bien souvent au prix de leur vie. Si nous disposons aujourd'hui de normes en matière de droits humains, du travail et de l'environnement, c'est grâce à des luttes menées bien avant nous par nos ancêtres.

Cela dit, d'aucuns veulent oublier cet héritage et faire primer les droits des affaires sur les droits humains. C'est pourquoi il est indispensable de bien connaître ses droits, afin de pouvoir les revendiquer et exiger leur mise en œuvre. C'est à cette tâche que se consacre le CETIM depuis une

quinzaine d'années en éditant et diffusant une série de publications sur les droits économiques, sociaux et culturels, concernant des groupes dits vulnérables (migrant-e-s et paysan-ne-s notamment), tout en abordant des sujets encore en débat à l'échelle internationale sous l'angle des droits humains (pauvreté, mercenariat, sociétés transnationales...). Conçues de manière didactique, ces publications gardent toute leur pertinence et actualité [5].

De nos jours, des jeunes et des moins jeunes se mobilisent pour la protection de l'environnement en clamant, à juste titre, que la justice environnementale et la justice sociale sont intimement liées. La mise en œuvre effective de tous les droits humains permettra aux générations actuelles et futures d'aller dans ce sens. L'exigence de la mise en œuvre effective de ces droits est une urgence. ■

Cet article est paru dans *Le Courrier* du 12 mai 2020. Il a également été publié en plusieurs langues sur le site du CETIM :

- **EN FRANÇAIS :** www.cetim.ch/droits-humains-dans-le-contexte-de-la-pandemie-de-covid-19/
- **EN ANGLAIS :** www.cetim.ch/covid-19-pandemic-and-human-rights/
- **EN ESPAGNOL :** www.cetim.ch/los-derechos-humanos-en-el-contexto-de-la-pandemia-del-covid-19/

- 4 Cf. E/CN.4/1999/50, daté du 24 février 1999. Pour de plus amples informations à ce sujet, se référer à la publication du CETIM *Dette et droits humains*, Genève, décembre 2017, disponible en trois langues (français, anglais et espagnol) et téléchargeable, www.cetim.ch/product/dette-et-droits-humains/
- 5 Groupées sous deux appellations (« Série droits humains » et « Cahiers critiques »), elles sont disponibles en trois langues et téléchargeables sur le site du CETIM, www.cetim.ch/les-series-droits-humains-et-cahiers-critiques-du-cetim/



© CETIM

Engagé dans le milieu associatif et altermondialiste, Melik Özden est le Directeur du Centre Europe-Tiers Monde (CETIM). À ce titre, il milite en faveur de la mise en œuvre effective de tous les droits humains pour tous les peuples et citoyen-ne-s. Il a publié de nombreux articles, publications didactiques sur les droits économiques, sociaux et culturels et sur le fonctionnement des mécanismes onusiens des droits humains. Parmi ses publications figurent « Le droit à l'éducation », « Le droit à la non-discrimination », « Le droit à la sécurité sociale », « Les droits culturels », « Le droit à la terre » et « Impunité des sociétés transnationales ».

INTERVIEW

« La crise montre à quel point les systèmes sont interconnectés et l'équilibre global fragile »

INTERVIEW RÉALISÉE PAR CATHERINE DUBOULOZ CHANTRE
ET CATHERINE SCHÜMPERLI YOUNOSSIAN, LE 7 SEPTEMBRE 2020 –

Quelles conséquences la pandémie du Covid-19 entraînera-t-elle sur la coopération au niveau international ? Quel impact aura-t-elle sur la politique de développement et les projets soutenus par la Suisse à travers la Direction du développement et de la coopération (DDC) ? Les réponses de Christian Frutiger, vice-directeur à la DDC et chef du domaine de la coopération globale.

En raison de la pandémie, plusieurs agences onusiennes, dont la FAO, prévoient un retard dans l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux qui visent l'éradication de la pauvreté et de la faim en 2030 [1]. Le rapport 2020 sur les ODD [2] donne aussi des indicateurs pessimistes sur leur réalisation. La communauté internationale compte-t-elle revoir ces objectifs ou prolonger leur délai de réalisation ?

Il est encore prématuré pour donner une réponse sur une éventuelle adaptation des ODD. Une grande partie des réponses à apporter à la crise du Covid-19 sont contenues dans l'Agenda 2030. Il est ainsi d'autant plus important de s'atteler à le

réaliser et il reste dix ans pour le faire. À ce stade, il est important de maintenir le cap avec quelques ajustements par rapport à nos approches. La DDC, comme toutes les agences de développement d'ailleurs, a adapté ses programmes et essaie d'anticiper les conséquences en cascade de la pandémie sur les différents aspects de la société, de l'environnement et des économies des pays en développement. Cette crise est une crise mondiale, une crise de santé mais aussi une crise socio-économique qui touche l'ensemble des États, les pays en développement comme les pays du Nord. Certains pays ont eu des réponses très nationales, comme les fermetures de frontières, mais des réactions de solidarité internationale et

- 1 www.fao.org/publications/sofi/2020/fr/
- 2 unstats.un.org/sdgs/report/2020/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2020_French.pdf

➤ PHOTO : Au Zimbabwe, au Chikomedzi Mission Hospital, dans la zone d'isolement des patients atteints du Covid-19.

© SolidarMed (partenaire de la DDC en Afrique)



une reconnaissance de l'importance du système multilatéral se sont aussi manifestées. À mon sens, on ne peut résoudre une crise globale qu'avec des instruments globaux, accompagnés par des actions régionales et locales bien sûr. Je reste donc optimiste et vois plutôt la pandémie comme une opportunité pour la réalisation des ODD.

Vous évoquez de possibles ajustements. Lesquels anticipez-vous ?

La crise du Covid-19 exacerbe les problématiques déjà existantes, comme les inégalités. Elle souligne les faiblesses du système, celles des systèmes de santé par exemple. La manière dont on s'attaque à la résilience de ces systèmes de santé pourrait être différente.

Depuis quelques années, suite à l'élection de gouvernements menant des politiques souverainistes, le multilatéralisme est de plus en plus attaqué. En pleine crise du Covid-19, Donald Trump a par exemple annoncé le retrait des États-Unis de l'OMS. En même temps, comme vous venez de le dire, la pandémie a provoqué des réactions de solidarité internationale. Estimez-vous que la pandémie va renforcer ce mouvement de défiance envers les organisations internationales ?

La crise a montré à quel point les différents systèmes sont interconnectés et l'équilibre global fragile. Les États ont certes pris des mesures nationales, mais ils ont vite réalisé que le virus ne s'arrête pas aux frontières et qu'une réponse dans un seul pays ne suffit pas à endiguer la crise. Autant le système multilatéral est donc mis au défi, autant il est clair que le type de financement et

les solutions à apporter à une crise comme celle du Covid-19 nécessitent des réponses coordonnées. Durant cette crise, le système multilatéral a fonctionné : la Banque mondiale met à disposition jusqu'à 160 milliards de dollars pour combattre la crise jusqu'à l'été 2021, les Banques régionales de développement ont mis à disposition encore environ 60 milliards de dollars, le FMI a mis des fonds à disposition. Aucun pays ne peut mobiliser de telles sommes rapidement à lui seul.

Mais cela va aussi accroître la crise de l'endettement des pays du Sud...

C'est vrai et la Suisse s'est engagée pour un moratoire sur les paiements de la dette des pays les plus touchés jusqu'à fin 2020. Nous continuerons à suivre cette situation de près.

Vous êtes donc plutôt optimiste pour l'avenir du multilatéralisme ?

Je suis convaincu que malgré les défiances existantes, le système multilatéral n'est pas en danger, mais qu'il faut saisir cette opportunité pour l'améliorer, notamment en termes de gouvernance.

La Stratégie de coopération internationale de la Suisse pour les années 2021-2024 est assortie de cinq crédits-cadres pour un total de 11,25 milliards de francs suisses. Acceptée par les Chambres fédérales en septembre 2020, elle a été rédigée avant la pandémie du Covid-19. Doit-elle être adaptée ?

La Stratégie de coopération internationale 2021-2024 a en effet été rédigée avant la période du Covid-19, mais la réaction aux crises est au centre de



CHRISTIAN FRUTIGER

© DDC

L'ambassadeur Christian Frutiger est vice-directeur et chef de la direction du domaine de la coopération globale au sein de la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Suisse. Il est responsable des cinq programmes globaux thématiques de la DDC, qui portent sur le changement climatique, l'eau, la migration, la santé publique et la sécurité alimentaire. Ces programmes visent à trouver des solutions aux défis planétaires et à défendre une mondialisation inclusive et favorable au développement dans le cadre du dialogue politique international.

notre mandat. Nous nous adaptons toujours à la réalité de chaque pays ou du contexte et cherchons la meilleure façon d'intervenir. La stratégie donne des orientations et des principes, mais ne fixe pas à l'avance nos interventions. Notre réaction ces derniers mois à la crise du Covid-19 le démontre : beaucoup de nos programmes ont été adaptés, des appuis additionnels ont été décidés. Nous prendrons en compte le Covid-19 dans la période 2021-2024 et la stratégie proposée nous le permet.

Comment voyez-vous la contribution des ONG à la résolution de la crise sur le terrain ?

Résoudre cette crise nécessite une mobilisation globale des acteurs étatiques, du secteur privé, de la société civile avec les ONG, des milieux académiques et scientifiques, de la recherche. S'agissant des ONG, elles sont d'importantes actrices de la coopération internationale et chaque année environ un tiers du budget de la DDC est mis en œuvre par leur intermédiaire : quelque 300 millions de francs suisses à travers des ONG suisses et 300 millions par des ONG internationales. Le rôle des ONG est important car elles ont une connaissance du terrain et des politiques nationales, elles ont un lien très proche avec les communautés sur place, elles connaissent leurs besoins et les liens entre les systèmes de santé, la sécurité alimentaire, les revenus de base. Les ONG jouent aussi un rôle d'interface entre d'un côté les États, le secteur privé, les milieux académiques et de l'autre côté la société civile et les bénéficiaires. C'est le cas par exemple s'agissant du développement de diagnostics, de traitements et de vaccins contre le Covid-19. Nous travaillons avec des ONG et d'autres donateurs pour développer cela, par exemple dans le cadre du GAVI, l'Alliance globale pour les vaccins, soutenue par la DDC à hauteur de 30 millions.

Ces financements sont-ils des montants supplémentaires qui ont été dégagés pour répondre à la crise ou sont-ils pris sur les budgets ordinaires de la DDC ?

S'agissant des montants, il y a d'abord ceux que nous avons pu adapter au sein de nos programmes. Dans le cadre du budget ordinaire de la DDC, nous avons pu réallouer entre 230 et 250 millions de francs suisses afin d'adapter des programmes existants pour tenir compte des conséquences liées au Covid-19. De plus, en avril, le Conseil fédéral a décidé d'un crédit additionnel de 400 millions qui a été approuvé par le Parlement : 200 millions ont été alloués au CICR sous forme de prêt sans intérêt sur sept ans, 25 millions ont été versés à un fonds du FMI, 62 millions ont été engagés par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Département fédéral de l'Intérieur (DFI) à travers d'autres initiatives, 113 millions de fonds

RÉSoudre cette crise nécessite une mobilisation globale des acteurs étatiques, du secteur privé, de la société civile avec les ONG, des milieux académiques et scientifiques, de la recherche

additionnels sont allés à la DDC. Sur cette somme de 113 millions, 50,5 millions ont été alloués à l'aide humanitaire dans le cadre de l'effort multilatéral (par exemple les appels du Programme alimentaire mondial), la livraison de matériel et la réponse locale, 60 millions pour des initiatives multilatérales du domaine de la santé dans les trois axes du diagnostic, des traitements et des vaccins, et 2,5 millions pour le bureau de l'OMS en Amérique latine où la crise est particulièrement aiguë.

Comment garantir que les crises et les situations d'urgence n'absorbent pas les montants destinés à la coopération au développement qui permettent d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires sur le long terme ?

Aide humanitaire et coopération au développement sont liées car l'aide humanitaire prépare déjà l'avenir après l'urgence. Dans la Stratégie de coopération internationale 2021-2024 de la Suisse, les deux principaux crédits sont celui prévu pour l'aide humanitaire d'urgence et celui pour la coopération au développement. Il y a une perméabilité possible entre les deux crédits : elle va du crédit à la coopération au développement vers le crédit à l'aide humanitaire, à raison de 30 millions de francs au maximum par année. Ensuite, des crédits additionnels peuvent être votés, comme on l'a vu avec les 400 millions débloqués au printemps 2020. La complémentarité des différents instruments est importante.

Revenons sur l'Amérique latine. Au vu de la gravité de la pandémie, de la crise économique et sociale qui en découle, par exemple au Pérou ou en Colombie, est-il envisageable pour la DDC de revenir sur la décision de désengagement de la coopération bilatérale suisse ?

En Amérique latine, les systèmes de santé font face

à des défis énormes. Dans les pays les plus touchés, comme le Pérou, la Colombie, le Brésil ou le Mexique, la coopération dite bilatérale suisse n'est déjà plus présente. La situation actuelle ne remet pas en question le retrait de la coopération bilatérale des autres pays car, dans ces contextes, un autre type de coopération est nécessaire pour soutenir les systèmes de santé. Les inégalités et les difficultés de gouvernance représentent les deux problèmes majeurs dans des pays qui comptent un important secteur informel dans lequel les populations sont très exposées. Des investissements massifs seront à faire à travers le système multilatéral et par des partenariats larges entre acteurs étatiques, secteur privé, société civile et milieu académiques. Par ailleurs, la DDC continuera à s'engager en Amérique latine à travers ses programmes globaux, multilatéraux et la présence de l'aide humanitaire. Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) restera également présent avec ses programmes de développement.

Comment la DDC gère-t-elle la crise du Covid-19 en lien avec les projets qu'elle soutient ?

Nous avons adapté les projets déjà en cours où c'était nécessaire et lancé de nouvelles initiatives pour faire face aux conséquences de la crise et soutenir les populations les plus vulnérables. Par exemple en Haïti, nous nous sommes engagés de manière encore plus conséquente dans la production agricole pour éviter l'insécurité alimentaire. Au Tchad, nous soutenons le plan de contingence du gouvernement en contribuant à la désinfection des structures de santé à Ndjamena et dans deux provinces, ceci grâce à la technologie de traitement de l'eau créée par la fondation suisse Antenna. Au Niger, dans le cadre de son appui aux médias, la Suisse soutient le Studio Kalangou pour la diffusion dans tout le pays de messages de sensibilisation et de prévention au Covid-19 par un réseau de radios locales ; ce programme radiophonique de la Fondation Hirondelle bénéficie d'un financement de la DDC. La Suisse a aussi contribué au Fonds national tanzanien d'action sociale (TASAF), qui constitue un mécanisme de protection sociale pour les plus vulnérables.

La crise du Covid-19 montre des besoins d'investissement dans la gouvernance, la réduction des inégalités et la qualité des systèmes de santé. Les systèmes de protection sociale et les systèmes d'alimentation sont très importants aussi. Les groupes les plus vulnérables sont les plus à risque face à la maladie, mais il faut aussi renforcer les autres aspects du développement durable.

Vous êtes responsable des cinq programmes globaux thématiques de la DDC, dont ceux sur la santé et la sécurité alimentaire, dont on a vu

durant la pandémie à quel point l'un et l'autre sont importants pour permettre aux populations de traverser les crises. Quels seront les impacts de la pandémie sur ces programmes ?

La crise a clairement montré le lien entre les cinq défis globaux identifiés dans la Stratégie de coopération internationale 2021-2024 : la santé, la sécurité alimentaire, l'eau, la migration et le climat, auxquels on pourrait aussi ajouter l'éducation. Elle confirme que des actions transfrontalières visant plusieurs secteurs permettent de gagner en efficacité et auront un impact à plus grande échelle. Par exemple, l'amélioration de la santé ne se limite pas à la qualité des postes de santé ou des hôpitaux, mais implique de travailler sur la malnutrition, la pollution atmosphérique ou la qualité de l'eau et d'hygiène. Une pandémie comme

↓ PHOTO : Au Mozambique, fabrication d'équipement de protection.
© SolidarMed



LA DDC TRAVAILLE DANS DES CONTEXTES DE PAUVRETÉ, SOUVENT EXTRÊME, ET SE BASE SUR LE PRINCIPE DE « NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ »

Le Covid-19 ne s'arrête pas aux frontières, mais demande une approche locale, régionale et multilatérale en même temps.

Venons-en au rôle du secteur privé dans la coopération au développement, qui apparaît comme un acteur à part entière de la coopération suisse dans le Message 2021-2024, ce qui a soulevé de nombreuses inquiétudes, des ONG notamment, lors de la procédure de consultation. Comment s'assurer que les projets dans lesquels le secteur privé est impliqué répondent aux valeurs et aux objectifs de la coopération internationale et s'inscrivent dans les buts de la loi fédérale de 1976 qui prévoit notamment le soutien aux groupes de populations les plus défavorisés ?

En s'appuyant sur des critères très stricts. Le cadre de référence pour les partenariats entre la DDC et le secteur privé est donné par la Stratégie de coopération internationale de la Suisse et par l'Agenda 2030. Ces cadres de référence mettent en évidence l'importance des partenariats public-privé pour atteindre nos objectifs de la coopération internationale et les ODD. La coopération avec le secteur privé n'est pas une fin en soi, mais une modalité de coopération entre autres. Déjà les investissements privés dans les pays du Sud sont beaucoup plus importants que ceux de la coopération internationale, comme le sont les versements d'argent des membres de la diaspora vers leurs pays d'origine, qui représentent le triple de l'ensemble des dépenses consenties dans le monde au titre de l'aide publique au développement (APD). Il s'agit d'utiliser ces leviers avec des critères clairs et des objectifs partagés. La DDC ne soutient pas une entreprise directement pour faire un projet : les projets avec les entreprises privées sont mis en œuvre par des partenaires tiers tels que des ONG, des centres de recherche et des institutions universitaires ; la DDC ne cofinance que ces partenaires tiers. Inversement, la

DDC mobilise des fonds privés additionnels pour le développement durable par le biais de ses projets. Ce n'est que dans des cas spécifiques, par exemple ceux d'une start-up ou d'une entreprise sociale qui fournit d'importants services sociaux ou écologiques, que le financement de la DDC peut aller directement à des entreprises.

Dans le domaine pharmaceutique, mais aussi dans l'agriculture et le secteur des matières premières, les activités du secteur privé dans les pays en développement sont souvent critiquées comme ne prenant pas suffisamment en compte les besoins des populations vulnérables et une gestion durable des ressources. Comment s'assurer que ce soit le cas ?

La DDC travaille dans des contextes de pauvreté, souvent extrême, et se base sur le principe de « ne laisser personne de côté ». Les groupes les plus vulnérables ont également besoin de services essentiels qui sont difficiles à atteindre. Cela nécessite souvent des approches non conventionnelles et de nouveaux instruments qui, dans certains cas, ne peuvent être mis en œuvre que par la coopération entre les acteurs des secteurs public et privé. Dans le cadre de projets avec la DDC, les entreprises peuvent développer des produits de niche et des services vitaux et les proposer à bas prix, de manière adaptée aux besoins des segments plus pauvres de la population. C'est le cas de la plateforme « Medicine for Malaria Venture », fondée en 1999 : elle promeut la découverte, le développement et la mise en œuvre de nouveaux médicaments antipaludiques. En collaboration avec des laboratoires pharmaceutiques, des universités et des partenaires des pays concernés, elle réduit les coûts et garantit un accès abordable et équitable à des médicaments de qualité pour les groupes vulnérables exposés au paludisme, en particulier les enfants et les femmes enceintes. Autre exemple dans le domaine de la





← PHOTO : Au Zimbabwe, à l'hôpital de district de Ndanga, prise de température des patient-e-s avant qu'ils ou elles puissent entrer dans l'établissement.

© SolidarMed

sécurité alimentaire, le projet RIICE : son objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire en fournissant une micro-assurance contre les pertes de récoltes et de renforcer les capacités de prévision grâce à une technologie satellitaire d'avant-garde. Des millions de petits riziculteurs en Asie peuvent bénéficier de cette collaboration innovante avec le secteur privé.

Comment contrôler que les entreprises respectent les critères ?

En faisant une analyse de risque détaillée des pratiques des entreprises et de leurs objectifs, qui sera aussi décrite dans la stratégie d'engagement avec le secteur privé que la DDC est en train de finaliser et qui devrait être publiée l'année prochaine.

Dans un article du 29 mai 2020, *Le Courrier* indiquait que la DDC entendait consacrer jusqu'à 27% du budget de la coopération à des projets menés par le secteur privé, en particulier les multinationales. Qu'en est-il ?

Les dépenses pour les projets de coopération avec le secteur privé sont estimées à environ 70 millions de francs suisses par année. Le budget annuel de la DDC pour 2020 s'élevant à environ 2,3 milliards millions, le secteur privé représente environ 3% de ce budget et cela ne va pas augmenter rapidement. Ce que l'on cherche, c'est un effet de levier pour avoir davantage d'impact. Cependant, il est exact que la DDC souhaite renforcer ce type de partenariat, ce qui entraînera une augmenta-

tion du nombre de projets et du volume financier engagé dans ces partenariats.

Nos partenaires dans les pays du Sud craignent des baisses de budget au vu des investissements publics nécessaires dans les pays du Nord pour faire face à leur propre crise économique, quelle évolution anticipez-vous à ce stade ?

Il est vrai que les budgets sont sous pression. Mais je constate plusieurs tendances différentes : certains pays estiment important de maintenir ou même d'augmenter leurs engagements en faveur des pays du Sud dans cette période particulière. D'autres pays estiment que leurs efforts doivent se concentrer en priorité sur leurs défis nationaux. Nous aurons une vision plus claire des tendances dans quelques mois. S'agissant de la Suisse, elle doit jouer son rôle à travers une prévisibilité du financement des ONG et du système multilatéral. C'est pour cela que l'adoption du Message 2021-2024 est un élément très important de notre stratégie. Il n'y a pas de solution miracle, la crise va nous accompagner encore un bon moment, nous devons toutes et tous nous mobiliser, actrices et acteurs gouvernementaux et de la société civile, pour la contrecarrer et en minimiser l'impact. Ce que montre la crise du Covid-19, c'est aussi qu'on ne peut pas dissocier les différents instruments que sont l'aide humanitaire, la coopération du développement, la coopération bilatérale et la coopération multilatérale : c'est avec ces instruments que la DDC a pu former une réponse intégrée à la pandémie. ■



PARTENARIATS

Le Covid-19 bouleverse la communication dans les projets de développement

PAR CARMEN DELGADO LUCHNER - En raison de la pandémie, les ONG font face à des défis inédits pour entretenir les liens avec leurs partenaires du Sud et les bénéficiaires des projets. Empêchées par les restrictions de voyage, les missions sur le terrain ont été remplacées par une « mobilité virtuelle » renforcée via un usage accru des technologies de communication. Cette nouvelle façon de travailler et de garder le lien représente un défi, notamment en ce qui concerne la motivation, mais offre également des opportunités.

La pandémie de Covid-19 a profondément changé notre manière d'interagir et de travailler, y compris dans le secteur du développement. Les ONG basées en Suisse se trouvent actuellement face à des défis inédits : l'impossibilité d'organiser des visites sur le terrain, l'adaptation de la communication interne aux exigences du télétravail, mais aussi un changement abrupt des priorités politiques dans les pays du « Nord » comme du « Sud » [1]. Pour comprendre ces défis et les solutions mises en œuvre par différentes organisations, il convient d'analyser de plus près une relation clé dans la chaîne de développement (voir l'encadré en page 30), celle entre les organisations basées dans des pays du Nord et leurs partenaires locaux dans les pays du Sud.

L'ENJEU DE LA PARTICIPATION

Lorsqu'au cours des années 1990, l'aide au développement est rebaptisée « coopération », on assiste à une première reconfiguration des relations entre les acteurs impliqués dans les projets. Toutefois, loin d'être soudaine, cette reconfiguration repose en réalité sur des approches « alternatives » existant déjà depuis les années 1970 en marge du discours dominant [2]. Suite à cette reconfiguration, les projets sont de moins en moins pilotés et gérés par des organisations du Nord et des spécialistes expatriés, mais mis en œuvre en partenariat avec des organisations et populations locales, basés dans les pays du Sud.

Une panoplie de méthodologies participatives voit alors le jour afin de mieux inclure la voix des communautés dans les différentes phases d'un projet, de la conception à l'évaluation finale. Toutefois, le rôle effectif du partenaire de terrain des ONG basées en Suisse et dans d'autres pays d'Europe varie considérablement. Certaines organisations restent très impliquées dans la prise de décision quotidienne, tandis que d'autres s'impliquent uniquement dans la phase de recherche de financement et d'évaluation.

Malgré le rôle désormais souvent prépondérant des ONG ou associations du Sud dans la gestion quotidienne des projets, les visites régulières sur le terrain par des bénévoles, des expert-e-s, des

collaborateurs et collaboratrices d'ONG basées au Nord, notamment à des fins d'évaluation des projets, reste une composante importante de la coopération au développement. Ces visites servent, entre autres, à consolider la relation entre partenaires au Nord et au Sud.

LA COOPÉRATION 2.0

À mon sens, la pandémie actuelle a amorcé une nouvelle reconfiguration des relations Nord-Sud dans les projets de développement. Contrairement à la première, celle-ci n'est pas amorcée par un changement de discours mais par des modifications dans la pratique quotidienne de collaboration entre les ONG au Nord et leurs partenaires au Sud. Le premier élément important est un profond changement du rapport à la mobilité et au terrain. Lors d'une étude menée auprès d'organisations membres (OM) de la FCG en 2017-2018 [3], la majorité de mes interlocuteurs et interlocutrices jugeaient les visites annuelles ou du moins régulières sur le terrain indispensables au bon fonctionnement de leurs projets mais aussi à leur propre motivation. La rencontre directe avec les bénéficiaires d'un projet – bien plus rare dans la pratique que les non-initié-e-s ne l'imaginent – reste un moment porteur de sens. La pandémie et les restrictions de voyage en vigueur forcent actuellement les organisations à trouver ce sens ailleurs et cela passe souvent par un renforcement de leur relation de travail avec leur partenaire au Sud.

Les nouvelles technologies jouent un rôle important dans ce contexte car elles permettent une « mobilité virtuelle » qui peut compenser en partie l'absence de séjours sur le terrain. La pandémie en a donc accéléré la propagation et en a facilité l'acceptation, voire permis à des acteurs relativement nouveaux, comme Zoom, de détrôner des acteurs plus établis, comme Skype. Ces changements opérés en temps de pandémie risquent toutefois d'avoir un impact durable, puisqu'ils sont en phase avec plusieurs tendances amorcées de longue date. Ainsi, comme l'explique Patrick Schmitt, responsable du Bureau Suisse Romande d'Helvetas, son organisation n'a pas attendu la pandémie pour tenter de « limiter au maximum l'accès au terrain pour des

- 1 Les termes « Nord » et « Sud » (Global North et Global South en anglais) sont utilisés dans ce texte pour désigner les pays « développés » et les pays « en voie de développement ». Nous sommes conscients des problèmes que cette dichotomie simplificatrice pose mais espérons que l'utilité de ces termes dans le contexte de cet article qui se concentre sur la relation entre ONG suisses et leurs partenaires « locaux » sera comprise par les lecteur-trice-s.
- 2 cf. notamment : Rist, Gilbert. 2015. *Le Développement : Histoire d'une Croyance Occidentale*. 4^e Édition revue et augmentée. Paris, FR : Presses de Sciences Po.
- 3 Delgado Luchner, Carmen. 2018b. « Contact Zones of the Aid Chain : The Multilingual Practices of Two Swiss Development NGOs. » *Translation Spaces*. 7 (1) : 44-64.

☞ PHOTO : Avec les mesures de semi-confinement prises en mars 2020, les cafés-débats de la FCG se tiennent par Zoom.

© David Wagnières

CHAÎNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉCLAIRAGE SUR LES ZONES DE CONTACT
ENTRE LES PARTIES PRENANTES DES PROJETS

Utilisé par Carmen Delgado Luchner dans son enseignement, le concept de « chaîne de développement » vise à décrire les relations entre les différentes parties prenantes d'un projet qui interagissent et communiquent souvent « en cascade », entretenant des liens réguliers uniquement avec les acteurs avoisinants. Ainsi, pour les ONG basées au Nord, la communication avec les bailleurs de fonds n'a pas les mêmes objectifs ni la même régularité que celle avec leur ONG partenaire. Les ONG basées dans les pays du Sud entretiennent, quant à elles, un contact très régulier avec les bénéficiaires et leurs organisations partenaires dans les pays du Nord. La communication entre les ONG du Nord et les bénéficiaires se fait de manière ponctuelle, le plus souvent lors de visites annuelles sur le terrain.

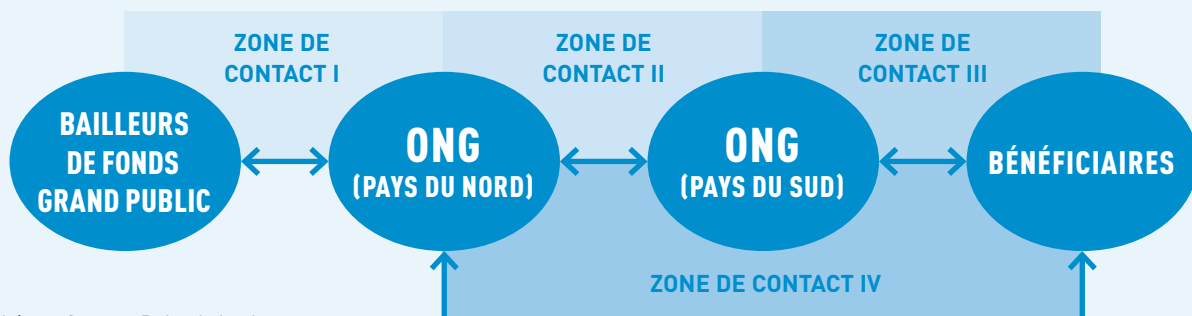


Schéma : Carmen Delgado Luchner

raisons écologiques et de coûts, sur les domaines d'activités où cela est possible [4] ». Les bailleurs de fonds encouragent, eux aussi, l'utilisation des compétences locales et une gestion des projets par des personnes basées dans le pays d'intervention, selon le principe du partenariat. Ces deux grandes tendances, la réduction de l'empreinte écologique et le rôle accru des partenaires au Sud, limitent déjà la présence physique du personnel étranger sur place et ont amené de nombreuses organisations du Nord à progressivement réduire leur implication dans la prise de décision quotidienne sur les projets déployés au Sud.

DES NOUVELLES OPPORTUNITÉS

Bien que vécue par beaucoup comme une contrainte, cette nouvelle façon de travailler comporte également des opportunités intéressantes. Dans un espace virtuel sans frontières ni visas, une mobilité qui était jusqu'à présent largement à sens unique, du Nord vers le Sud, a le potentiel de devenir réciproque. Ainsi, la FGC étudie actuellement des pistes pour permettre aux partenaires de terrain de ses OM de participer aux formations internes organisées à distance, ce qui pourra contribuer à l'émergence d'une véritable communauté de pratique internationale.

Depuis le semi-confinement imposé en Suisse au printemps 2020, les cafés-débats organisés par Zoom pour les membres de la FGC ont été rendus accessibles aux partenaires du Sud, qui ont été nombreux à se connecter pour y participer. Par ailleurs, comme l'explique Alejandro Mackinnon, secrétaire général de Genève Tiers-Monde (GeTM), l'utilisation accrue de Zoom par les partenaires de terrain permet aux ONG du Nord et du Sud « de s'inviter mutuellement à des formations internes ou des assemblées générales qui se tiennent actuellement en ligne », permettant ainsi à chaque partenaire de participer de manière plus active à la vie interne de l'autre organisation.

Les nouvelles technologies permettent également la mise en réseau de différentes organisations du Sud, afin de favoriser des échanges d'expériences et de bonnes pratiques qui pourront entraîner une modification profonde des relations le long de la chaîne de développement.

LE CHOIX DES TECHNOLOGIES

Toutefois, les choix opérés en termes de technologie sont loin d'être anodins, car ils peuvent potentiellement venir renforcer les asymétries de pouvoir qui caractérisent déjà la chaîne de développement. Lorsqu'une organisation au Sud

4 Communication personnelle de l'auteurice avec Patrick Schmitt, le 16.07.2020

dépend de ses partenaires au Nord pour accéder à Zoom, elle ne pourra pas se servir de cet outil pour le réseautage Sud-Sud ou sera limitée à la version gratuite, fortement restreinte. Bien qu'utilisés par certaines ONG en Amérique latine pour la communication avec leurs bénéficiaires [5], les logiciels comme Teams ou Zoom restent généralement peu accessibles aux bénéficiaires et peuvent donc limiter leur participation.

En Afrique notamment, d'autres logiciels commerciaux « gratuits », à l'image de WhatsApp et Facebook, sont déjà largement utilisés par les ONG, y compris les partenaires des OM de la FGC, pour communiquer avec leurs bénéficiaires. Leur utilisation s'est fortement accentuée avec les confinements qui, dans beaucoup de pays, ont aussi coupé les organisations locales de leurs bénéficiaires. Les ONG du Sud jouent ici pleinement leur rôle d'intermédiaire, assurant la communication avec leur partenaire au Nord sur une plateforme, tandis que la communication avec les bénéficiaires se fait par une autre. Cette approche ne permet toutefois pas d'assurer une communication directe entre ONG au Nord et bénéficiaires au Sud qui pourrait, en partie, venir compenser l'absence de visites sur le terrain.

PERSPECTIVES À LONG TERME

La pandémie a forcé les organisations à faire des choix dans l'urgence, parfois en adoptant un nouvel outil de communication du jour au lendemain. Si les nouvelles technologies ont permis aux acteurs et actrices de maintenir un lien et de continuer à échanger des informations de manière fluide, les logiciels commerciaux actuellement utilisés pour la communication Nord-Sud entre ONG ou la communication entre ONG et bénéficiaires posent d'importantes questions en termes de protection des données, d'accès et de confidentialité.

Ainsi, une fois l'urgence de la pandémie surmontée, il est essentiel de mener une réflexion plus approfondie, afin de s'assurer que les logiciels utilisés dans les projets de développement soient en accord avec les principes et les valeurs qui guident la coopération Nord-Sud et favorisent la pleine participation et autonomisation des populations au Sud. En effet, l'accessibilité et la confidentialité que permettent les outils informatiques choisis devraient être prises en compte plus systématiquement dans les évaluations des projets de développement. ■

5 Communication personnelle de l'auteur avec Alejandro Mackinnon le 03.09.2020

↳ PHOTO : Les possibilités techniques déployées depuis le début de la crise permettent une nouvelle « mobilité virtuelle » : Noël Zankone, coordinateur national d'E-Changer au Burkina Faso, a pu participer par Zoom à la table ronde du 15 octobre à l'Université de Genève, laquelle était retransmise en direct.

© David Wagnières



CARMEN DELGADO

Carmen Delgado Luchner est post-doctorante en études africaines au Global Studies Institute (GSI) de l'Université de Genève. Interprète de formation, elle s'intéresse à la communication multilingue dans la chaîne de développement et aux relations entre les ONG en Europe et en Afrique. Depuis presque dix ans, elle forme également des interprètes communautaires en Suisse et des interprètes humanitaires pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).



SUR LE TERRAIN

Prévention du Covid-19 : les ONG se sont appuyées sur les médias locaux et les réseaux sociaux

PAR CATHERINE DUBOULOZ CHANTRE - En Amérique latine et en Afrique, des campagnes de prévention et de sensibilisation aux gestes barrières conçues par les partenaires de terrain ont été diffusées par les médias locaux, les radios communautaires notamment, avec lesquels les ONG ont tissé des liens de longue date. Avec des messages, en langues autochtones par exemple, tenant compte du contexte de la région concernée.



P our prévenir le Covid-19, comment faire passer l'information sur les gestes barrières et les mesures d'hygiène dans des contextes où les populations se méfient des autorités ou ne disposent que d'un accès limité aux recommandations officielles ? En première ligne durant la pandémie pour faire de la sensibilisation auprès d'un public qu'elles connaissent et avec lequel elles ont développé des relations de confiance, les partenaires de terrain d'organisations genevoises membres de la FGC ont mis à contribution les radios et télévisions locales, ainsi que les réseaux sociaux. En Amérique latine et en Afrique, lorsque les populations comptent peu sur le service public, les médias communautaires jouent en effet un rôle clé comme courroie de transmission de l'information, notamment lors de campagnes de prévention. « En Bolivie, Solidar travaille depuis longtemps avec des radios locales, souvent gérées par des associations, des syndicats ou des municipalités. Au fil du temps, des contacts étroits ont été développés et des relations de confiance nouées avec un réseau de quelque 250 journalistes. La collaboration porte sur des sujets liés à la défense des droits humains, à la participation citoyenne, à la lutte contre les violences de genre et à d'autres sujets de société », explique Fanny Dumas, chargée de projet chez Solidar Suisse Genève. C'est notamment dans le contexte de LanzArte que les liens ont été tissés : ce projet de promotion de la démocratie et de formation des jeunes Bolivien-ne-s à la participation citoyenne et aux droits humains passe par l'expression artistique – la danse et le théâtre – et l'animation, après les représentations, de discussions en bord de scène entre les artistes et le public, portant sur les thématiques abordées, la violence contre les femmes ou la prévention des grossesses adolescentes, par exemple (lire l'encadré en page suivante). Dès le début de la pandémie, les contacts médiatiques ont été activés : les journalistes radio et ceux qui animent les réseaux sociaux des médias locaux ont ainsi pu relayer la campagne de sensibilisation préparée par le groupe local de Solidar, des spots et des visuels ont été mis à leur disposition. « Cela a permis de largement exploiter la campagne sur les ondes des radios communautaires et sur leurs pages Facebook, le réseau social le plus utilisé en Bolivie, et d'obtenir ainsi une couverture quasi nationale de l'information », précise Fanny Dumas. « Se laver et se désinfecter

les mains, éviter les réunions, respecter les recommandations des autorités » : dotée du hashtag #DeVosDependemos (#NousComptonsSurVous), la campagne de sensibilisation aux gestes barrières et à l'hygiène des mains est conçue autour du personnage fictif de la Doctoresse Edilicia qui répond à toutes sortes de questions que se pose le public.

CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Une autre campagne, en collaboration avec le ministère de la justice et d'autres services publics, s'est concentrée sur les violences liées au genre et l'aide aux victimes durant le confinement en communiquant sur le numéro de téléphone gratuit mis à disposition des femmes et de leurs proches autour du hashtag #NosCuidamosEntreTod@s (#Pre-nonsSoinLesUnsDesAutres). Elle a également été relayée par les radios communautaires.

« Ces campagnes permettent de sensibiliser la population grâce à un personnage, celui d'Edilicia, en qui la population a confiance. Elles permettent aussi de lutter contre les fausses informations », ajoute Fanny Dumas.

À Kinshasa, c'est précisément ce qu'a fait la compagnie Théâtre des Intrigants, partenaire de l'association genevoise Assotic : durant le printemps 2020, elle s'est attachée à lutter contre la désinformation et les rumeurs, ainsi qu'à déconstruire les préjugés liés au Covid-19, notamment que le coronavirus serait une « maladie des Blancs » qui épargnerait les Africains. « La compagnie a réalisé, pour le compte du gouvernement provincial de Kinshasa, un spot pour sensibiliser la population aux mesures de prévention, de distanciation sociale et au lavage des mains, afin de prévenir la contamination au Covid-19 », explique Michel Faure, le président de l'Assotic.

Trois des comédiens de la compagnie se mettent en scène devant une échoppe aux volets clos pour cause de confinement : les deux plus âgés entendent convaincre le plus jeune de repousser son mariage ; ils lui expliquent dans le style propre aux Intrigants, qui mêle éléments documentaires et traits d'humour, que le coronavirus n'est pas un mythe et que les gestes barrières contribuent à s'en protéger [1]. Les spots ont été produits pour la télévision, la radio et tournés dans quatre langues locales, ainsi qu'en français.

1 Le spot de sensibilisation peut être regardé en français sur Youtube : youtu.be/xfisyAR4vak

← PHOTO : Au Guatemala, un projet de production de vidéos de Fundebase, partenaire de Traditions pour Demain.

© Traditions pour Demain

PRIVILÉGIER LES LANGUES AUTOCHTONES

Traduction des recommandations sanitaires dans les langues locales, adaptation des messages et des images au contexte pour toucher le plus large public possible : au Burkina Faso, les partenaires locaux de Solidar ont aussi contribué à la prévention de la pandémie en produisant des affiches en plusieurs langues locales (voir ci-dessous).

En Amérique latine, que ce soit au Guatemala, au Nicaragua ou en Bolivie, les partenaires de l'ONG Traditions pour Demain ont fait de même. Sur la côte atlantique du Nicaragua, en collaboration avec les autorités sanitaires locales, le CADPI (Centro para la Autonomia y el Desarrollo de los Pueblos Indigenas) et une télévision locale, Canal 22, qui collabore étroitement avec le CADPI, ont produit quatre clips télévisés et quatre spots radiophoniques contextualisés en quatre langues : deux langues autochtones, le miskito et le mayangna, ainsi qu'en espagnol et en anglais, langue principale parlée dans cette partie du pays. Les capsules mettent notamment l'accent sur la solidarité avec les anciens, les « sages porteurs des connaissances ancestrales », particulièrement vulnérables au Covid, et expliquent que les communautés vont contribuer à les protéger en mettant en œuvre les gestes barrières et les mesures d'hygiène. Le message essentiel est le suivant : « En prenant soin de moi, je protège ma communauté ».

Au Guatemala, FUNDEBASE, autre partenaire de Traditions pour Demain, outre les mesures préventives usuelles présentées dans des vidéos en langue maya-quinché, a également organisé la distribution d'aliments de base à des familles isolées mais durement affectées par le Covid, permettant d'éviter des déplacements constituant un risque évident. En Bolivie, la vidéo réalisée en langue quechua par le partenaire local de Traditions pour Demain CESATCH propose notamment, dans ces zones rurales dépourvues d'eau courante, des

solutions préventives de fortune, comme celle de suspendre une bouteille d'eau à l'entrée des habitations afin que les familles puissent se laver les mains avant d'y pénétrer.

TENIR COMPTE DU CONTEXTE

« Au Nicaragua, les mesures de prévention identifiées par le ministère de la santé n'étaient pas adaptées à la population de la côte atlantique du pays qui vit une réalité culturelle, sociale et linguistique distincte. Elles n'ont donc pas permis à ce public d'apprendre et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour se protéger », commente Christiane Gradis-Johannot, vice-présidente de Traditions pour Demain. La diffusion de ces messages sur les chaînes régionales et locales, ainsi que sur les réseaux sociaux, est prévue au moins jusqu'à la fin octobre. « Pour les peuples autochtones, les médias communautaires sont fondamentaux, ajoute Christiane Gradis-Johannot. Grâce à eux, l'information se fait dans leur langue et les populations font confiance à ceux qui émettent ces messages, ce qui permet de suppléer aux carences des autorités centrales. L'impact de ces campagnes de prévention a dès lors été déterminant dans cette région du pays. »

📍↓ PHOTOS :
Au Burkina Faso, comme au Guatemala, les mesures de sensibilisation mises en œuvre par les partenaires locaux ont tenu compte des langues et du contexte local.





ESPRIT SOLIDAIRE

DES CONTACTS PRÉCIEUX DANS LES MÉDIAS LOCAUX

À l'initiative de Solidar Suisse Genève, la compagnie Danzur a été invitée à Genève, en novembre 2019, pour présenter un spectacle réalisé en co-production avec la compagnie genevoise Nota & Guests sur le thème de la migration. La chorégraphie, intitulé *Travesía*, a été présentée au public au théâtre de la Parfumerie ; elle a aussi été dansée dans des écoles, après une première chorégraphie, *Basta!*, portant sur l'un des thèmes souvent abordé par Danzur en Bolivie, la sensibilisation du public à la question des violences faites aux femmes.

Jhoselín Rodríguez, l'une des danseuses de la compagnie Danzur, basée à Cochabamba, est la porte-parole de la troupe dans les médias : c'est elle qui décrypte les messages transmis à travers l'art et qui a expliqué la démarche sur le plateau de Léman Bleu dans le cadre de l'émission *Esprit solidaire* [1]. Jhoselín Rodríguez fait partie de celles et ceux qui ont développé les liens avec les médias locaux en Bolivie et qui ont ainsi pu activer ces relais lors de la pandémie afin de pouvoir diffuser plus largement les spots de prévention de la « Doctora Edilicia ».

[1] Émission à revoir sur la chaîne Youtube de la FGC : youtu.be/YWy-0sd-h6w

L'ÉDUCATION À LA RADIO

Traditionnellement, surtout dans les zones rurales et éloignées de la capitale, les radios communautaires sont aussi un vecteur pour l'éducation populaire. Durant la crise du Covid-19 et la période de confinement qui a conduit à la fermeture des écoles, les radios locales ont ainsi pu jouer un rôle pour assurer une continuité dans la formation des enfants et des jeunes, dans des régions où les familles ne disposent ni d'ordinateurs ni de tablettes qui permettraient de suivre un enseignement en ligne à distance. Cela a par exemple été le cas au Pérou, pays très touché par la pandémie, où le gouvernement a décrété l'état d'urgence le 15 mars 2020 et a décidé la fermeture des écoles dans tout le pays jusqu'à la fin de l'année 2020 au moins.

« Nous sommes très préoccupés par cette situation et nous réfléchissons à la manière d'adapter au mieux les volets éducatifs de nos projets », explique Marie-Françoise Sprungli, présidente de l'association Kallpa-Genève. L'association et son partenaire péruvien sont notamment actifs dans la province d'Acomayo, à trois heures de route de Cusco, avec un projet destiné aux jeunes des écoles secondaires, qui comporte un volet de soutien à l'orientation professionnelle et à l'entrepreneuriat, ainsi

qu'un volet sur l'éducation sexuelle et la prévention des grossesses précoces [2]. « Au niveau national, le ministère de l'éducation a développé une stratégie de travail à distance baptisée « J'apprends à la maison », qui prévoit des sessions d'apprentissage par Internet, par la radio et la télévision. Mais passer à l'éducation numérique dans des zones rurales vulnérables comme Acomayo représente un véritable défi, poursuit Marie-Françoise Sprungli. Seules les radios locales communautaires, transmettant en langue quechua, pourraient prendre le relais des écoles : la radio est l'unique média qui arrive presque dans tous les foyers. Mais faute de budgets, trop peu d'espaces radiophoniques ont encore été dédiés à l'éducation ».

S'agissant du projet sur l'éducation sexuelle, l'orientation professionnelle et l'entrepreneuriat, l'équipe des formateurs et formatrices souhaite produire des podcasts en collaboration avec le ministère de l'éducation. Ces émissions audios permettraient de former les professeur-e-s, ainsi que certaines familles et élèves. Elles seraient aussi mises à la disposition des radios. Enfin, des tablettes rechargeables à l'énergie solaire pourraient aussi être distribuées aux familles pour favoriser l'accès à l'enseignement à distance, mais ce projet des autorités ressemble à une musique d'avenir.

2 Voir à ce propos l'article d'Elena Sartorius, « Accès à la santé : les ONG adaptent leurs projets face à la pandémie », en page 38.

UNE MARCHÉ DE L'ESPOIR DIGITALE

La crise du Covid-19 a permis d'accélérer les démarches de digitalisation et d'inventer de nouveaux vecteurs pour porter activités et projets. Ainsi, en 2020, la 29^e édition de la Marche de l'espoir organisée par Terre des Hommes Suisse s'est adaptée aux mesures sanitaires et aux restrictions de rassemblement : elle s'est tenue exceptionnellement sous un format totalement nouveau, une plateforme digitale et une application ayant été développées à cet effet.

Les marcheurs et les marcheuses ont défini leurs défis, pour eux et elles-mêmes, leur famille, leur école, leur association, club de sport, entreprise, etc. et ont renseigné les kilomètres parcourus directement sur leur téléphone portable grâce à une application dédiée.

Les participant-e-s ont marché à leur rythme, en ville ou en pleine nature : ils et elles ont été invité-e-s à effectuer les kilomètres de solidarité du 1^{er} octobre au 20 novembre 2020 (date d'anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant) à l'en-



droit et au moment qui leur convenaient. Le principe de solidarité à la base de la Marche de l'espoir demeure : les participant-e-s sont sponsorisé-e-s par leur entourage, qui finance les kilomètres parcourus.

L'objectif ? Par solidarité pour les droits de l'enfant, parcourir ensemble le tour de la Terre et récolter des fonds pour les plus démunie-s. Plus que jamais, il a fallu miser sur l'engagement des marcheuses et marcheurs : la pandémie de Covid-19 met en danger les droits de l'enfant et selon les Nations Unies, près de 86 millions d'enfants supplémentaires pourraient tomber dans la pauvreté cette année. Les fonds récoltés en 2020 seront notamment destinés à améliorer les conditions de vie des enfants en Bolivie et en Amérique latine, en particulier leurs droits à la protection et à l'éducation.

S'agissant du travail de sensibilisation dans les classes des écoles genevoises, mené pendant le mois de septembre dans le cadre de la Marche de l'espoir, le matériel – les fiches pédagogiques notamment – a aussi été digitalisé et mis en ligne.



© David Wagnières

CATHERINE DUBOULOZ CHANTRE

Chargée de communication de la FGC depuis 2017, Catherine Dubouloz Chantre possède une longue expérience de journaliste. Elle a travaillé pour les journaux suisses Le Nouveau Quotidien et Le Temps. Pour ce titre, elle a notamment été correspondante à Paris et cheffe adjointe de la rubrique suisse. Catherine Dubouloz Chantre est titulaire d'un master en relations internationales de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), complété par un Diploma of Advanced Studies (DAS) de responsable communication de la Haute École de gestion de Genève.

MOTEUR DE CHANGEMENT

À Kinshasa, radios, télévisions et médias sociaux, en particulier YouTube, Facebook et Instagram, ont été utilisés par la compagnie des Intrigants pour diffuser des spectacles nés des projets de théâtre en milieu scolaire qui n'ont pas pu être joués sur scène en raison de l'annulation des Journées congolaises du théâtre pour et par l'enfance et la jeunesse. Le festival se tient d'ordinaire en mai et a été annulé en 2020. «La mise sur pied de cette édition numérique en un temps record, l'introduction de scènes sur les mesures de prévention dans les spectacles, comme la réa-

lisation des spots de sensibilisation montrent la réactivité extraordinaire dont ont fait preuve nos partenaires», a témoigné Michel Faure, lors du café-débat de la FGC de septembre 2020 consacré aux conséquences du Covid-19 sur les projets. L'adaptabilité des ONG à la nouvelle situation, à Genève comme sur le terrain, la créativité qui l'a accompagnée, ainsi que l'intensification de l'usage des technologies digitales en ligne, sont des marqueurs forts de cette crise. Qu'il s'agisse des activités qui ont pris appui sur les médias ou d'autres projets portés par les membres de la FGC, la crise représente ainsi un accélérateur d'innovation et un moteur de changement. ■

DES PROJETS DANS 7 PAYS

Cet article se base sur des interviews réalisées durant l'été 2020 auprès de quatre organisations membres de la FGC : l'Assotic (Association de soutien au Théâtre des Intrigants – Congo), Kallpa-Genève, Solidar Suisse Genève et Traditions pour Demain.



ASSOTIC

> Promotion du théâtre en milieu scolaire (**République démocratique du Congo**)



TRADITIONS POUR DEMAIN

- > Revitalisation culturelle par la télévision (**Nicaragua**)
- > Échanges et apprentissages sur les savoirs traditionnels andins de gestion de l'eau (**Bolivie**)
- > Promotion de la médecine traditionnelle auprès des peuples mayas (**Guatemala**)



ASSOCIATION KALLPA-GENÈVE

> Formation des enseignant-e-s pour améliorer les perspectives d'avenir de l'adolescence rurale (**Pérou**)



TERRE DES HOMMES SUISSE

> Marche de l'espoir et sensibilisation d'écologiste-s du primaire et du cycle d'orientation sur les conditions de vie d'enfants défavorisés dans un pays et sur une thématique en particulier (**Genève**)



SOLIDAR SUISSE GENÈVE

- > Promotion de la démocratie et des droits humains à travers l'art, projet LanzArte (**Bolivie**)
- > Renforcement de la qualité de l'éducation bi et plurilingue par l'interculturalité et la communication non violente (**Burkina Faso**) - à partir de janvier 2021



SUR LE TERRAIN

Accès à la santé : les ONG adaptent leurs projets face à la pandémie

PAR ELENA SARTORIUS - Les ONG membres de la FGC actives dans le domaine de la santé et leurs partenaires locaux se sont retrouvés en première ligne dans la lutte contre la propagation du coronavirus, avec un objectif : assurer l'accès à la santé des plus vulnérables, en veillant à mettre en place un maximum de mesures de sécurité. Enquête auprès de six d'entre elles.



« Lorsque c'était possible, les ONG ont utilisé des outils digitaux en lieu et place des réunions, campagnes de sensibilisation, consultations et formations »

Dans le monde entier, les services de santé ont été grandement perturbés depuis le début de la pandémie : manque de matériel de protection individuelle pour les soignant·e·s, réaffectation du personnel de santé auprès des malades atteints du Covid-19, hôpitaux engorgés ou au contraire désaffectés par crainte d'une contamination, interventions non urgentes reportées, etc. Dans les pays en développement, la crainte que les systèmes de santé ne soient pas assez solides pour faire face à une explosion des cas de Covid est toujours très présente.

Dans ce contexte, comment les organisations membres de la FGC spécialisées dans les projets de santé ont-elles continué à contribuer au dépistage, aux soins et au suivi des bénéficiaires particulièrement à risque de complications dues au coronavirus, comme les personnes atteintes de cancer ou de la lèpre, celles vivant avec le VIH, ou les femmes enceintes ? Comment les ONG se sont-elles organisées pour continuer à faire de la prévention dans les villages, ou pour répondre aux besoins des adolescent·e·s et des jeunes en matière de santé sexuelle ou de santé mentale ? Comment continuent-elles à assurer les formations dans le domaine de la santé ? Quels sont leurs forces, leurs difficultés ? Six organisations membres (lire l'encadré en page 41) partagent leurs expériences, les solutions qu'elles ont mises place depuis le printemps 2020 et les défis pour l'avenir.

Les projets de santé d'AWRA (Afghanistan's Women Rights Association), de la CIOMAL (Campagne Internationale de l'Ordre de Malte contre la lèpre),

de la CSSR (Centrale Sanitaire Suisse Romande), d'Enfants du Monde, des Jardins de Cocagne - Solidarité Nord et Sud s'adressent à des populations particulièrement pauvres et marginalisées, dans des régions éloignées des capitales et des grands centres urbains, caractérisées, pour la plupart, par des structures sanitaires faibles, voire absentes. Actives dans différents domaines touchant à la santé (promotion de la santé et hygiène ; détection, traitement et suivi de malades ; santé maternelle et néonatale ; santé sexuelle/reproductive et santé mentale des adolescent·e·s ; formations en santé), les organisations et leurs partenaires se sont retrouvés en première ligne dans la lutte contre la propagation du coronavirus, avec un objectif : assurer l'accès à la santé des plus vulnérables, en veillant à garantir un maximum leur sécurité.

DES PROJETS RAPIDEMENT ADAPTÉS

En raison de la pandémie, les projets soutenus ont été adaptés pour prendre en compte cette réalité, ce qui a permis de débloquer des financements, non seulement pour l'achat de matériel de protection, mais aussi pour certains projets validés qui étaient en attente, comme la dernière phase d'un projet de lutte contre le VIH-Sida au Sénégal, au Mali et en Mauritanie (Les Jardins de Cocagne) [1]. Pour cela, il a fallu réviser les stratégies et s'atteler à trouver des solutions adaptées à une situation qui a pris le monde par surprise.

Sur le terrain, les organisations ont ainsi rapide-

1 Les projets sont présentés plus en détail à travers l'outil interactif « La FGC à livre ouvert » : 4d.fgc.ch:8081/4dcgi/stat2

PHOTO : Des mesures de protection ont été prises dans les centres de santé et hôpitaux soutenus par Enfants du Monde en Haïti. © EDM

ment mis en place des mesures (port du masque et autres gestes barrières) pour réduire l'exposition au virus du personnel, des soignant·e·s, des promoteurs et promotrices de santé et des usager·ère·s, dans le respect des directives de chaque pays. Lorsque c'était possible, les ONG ont utilisé des outils digitaux en lieu et place des réunions, campagnes de sensibilisation, consultations et formations, et elles ont également cherché des solutions alternatives pour atteindre les communautés ne disposant pas d'un accès à Internet. Loin de voir leurs projets paralysés par la pandémie, elles ont au contraire tout mis en œuvre pour continuer à travailler et à offrir des services de santé à la population, en ajustant, réorientant ou reportant leurs activités lorsque cela a été nécessaire. Comme le résume la doctoresse Nicole Curti, médecin en santé publique et spécialiste santé d'Enfants du Monde : « Dans la coopération au développement, le plus important, c'est l'adaptabilité, la flexibilité, la réactivité pour répondre aux besoins locaux, ainsi que l'ouverture de la FGC à effectuer les modifications nécessaires à temps. »

DES RÉALITÉS TRÈS DIFFÉRENTES POUR UN MÊME VIRUS

Tous les pays n'ont pas été affectés de la même manière par le coronavirus, pour diverses raisons, liées notamment à la gestion de la pandémie par les autorités, aux capacités des services de santé et aux comportements des individus. Certains pays concernés par cette enquête réalisée durant l'été 2020 ont été peu ou moyennement touchés en termes de contaminations et de décès, d'autres ont été très affectés. Ainsi, le Cambodge comptait, à la

mi-août (*chiffre resté constant en décembre 2020, ndlr*), moins de 300 personnes infectées depuis le début de l'épidémie et aucun décès, alors que le Mexique (troisième pays au monde en nombre de décès, après les États-Unis et le Brésil) comptait près de 500 000 personnes infectées et près de 54 000 morts [2]. Ces chiffres ne tiennent cependant pas compte de situations très diverses à l'intérieur d'un même pays, ni des spécificités et des ressources propres à chaque lieu où sont développés les projets, au niveau sanitaire, économique, géographique, démographique, social ou culturel, et qui affectent différemment le travail des organisations, et donc leurs priorités.

Observer les règles d'hygiène de base, comme par exemple le lavage des mains, est un défi en Afghanistan, au Cambodge, en Haïti ou au Pérou. Certains projets (AWRA, CIOMAL et Enfants du Monde) ont permis de fournir de l'eau et/ou du savon aux hôpitaux et à la population. Autre exemple, l'usage des technologies digitales pour les consultations médicales à distance ou les formations pose moins de problème dans l'Amazonie équatorienne (où la CSSR a fait installer des bornes Internet et fourni des abonnements illimités) et au Nicaragua (formation d'infirmières par WhatsApp), qu'au Chiapas ou au Pérou. Dans la région des Andes péruviennes où travaille l'association Kallpa, un quart des jeunes n'ont pas accès à Internet et utilisent plutôt la radio, d'où la création de podcasts et de « radionovelas » pour passer l'information sur la santé sexuelle et reproductive et la santé mentale des adolescent·e·s, afin de remplacer les cours auparavant dispensés dans les établissements scolaires. « L'éducation à distance est un problème ici, explique Rocío Roncal, directrice nationale de Kallpa-Pérou. Les enseignant·e·s n'étaient pas prêt·e·s

2 OMS, covid19.who.int/



← PHOTO :
Des kits d'hygiène
distribués au Mali.
© Les Jardins de Cocagne –
Solidarité Nord et Sud

DES PROJETS AXÉS SUR LA SANTÉ DANS 10 PAYS

Cet article se base sur une enquête menée en juillet 2020 auprès de six organisations membres de la FGC (AWRA, l'Afghanistan's Women Rights Association ; la CIOMAL, Campagne Internationale de l'Ordre de Malte contre la lèpre ; la Centrale Sanitaire Suisse Romande (CSSR) ; Enfants du Monde ; Les Jardins de Cocagne - Solidarité Nord et Sud, ainsi que l'Association Kallpa-Genève. Ces ONG expliquent comment, suite à la pandémie, elles ont adapté avec leurs partenaires locaux leurs projets axés sur la santé dans dix pays : **Afghanistan, Cambodge, Équateur, Haïti, Mali, Mauritanie, Mexique, Nicaragua, Pérou et Sénégal.**



- > Formation des infirmières (**Matagalpa, Nicaragua**)
- > Information et soins palliatifs pour les personnes atteintes de cancers dus à l'extraction pétrolière (**région de l'Amazonie, Équateur**)
- > Promotion de la santé (**Chiapas, Mexique**)



- > VIH : sensibilisation, dépistage et prise en charge (**Bassin du fleuve Sénégal : Mali, Mauritanie et Sénégal**)



- > Bus-santé itinérant, consultations et promotion de la santé (**province de Nimroz, Afghanistan**)



- > Santé sexuelle/reproductive et santé mentale des adolescent-e-s (**Acomayo, région de Cusco, Pérou**)



- > Dépistage, traitement et suivi de la lèpre (**Cambodge**)



- > Santé maternelle et néonatale (**Petit-Goâve et Grand-Goâve, Haïti**)

à assumer une éducation à distance, et les parents ne pouvaient offrir les conditions nécessaires à la maison. La rentrée scolaire sera virtuelle, mais dans les zones rurales, où il n'y a pas d'accès à Internet, nous devons organiser des petits groupes d'élèves en présentiel, avec les enseignant-e-s.»

CONSÉQUENCES SUR LES PROJETS

La pandémie a ainsi entraîné divers effets directs et indirects pour les organisations, leurs partenaires locaux et les bénéficiaires. Les conséquences se sont fait sentir au niveau de l'accès aux soins et aux services de santé. Elles se sont également vues sur la fréquentation des hôpitaux, l'organisation de campagnes de promotion de la santé dans les villages, les outils de formation, les déplacements, les moyens de communication, les moyens de subsistance, mais aussi sur les horaires de travail, les réunions, l'embauche de personnel, ainsi qu'en matière de financement des actions et prestations. En Haïti, par exemple, où Enfants du Monde soutient deux hôpitaux et onze centres de santé (projet de réduction de la mortalité maternelle et néonatale), le personnel soignant a reçu du matériel de protection (masques, gants, désinfectant), une formation sur le contrôle des épidémies et sur la manière

correcte d'éliminer le matériel après utilisation. Les établissements ont cependant été confrontés à une baisse de la fréquentation, comme cela a été le cas à travers le monde [3] : Joséphine Damus, infirmière sage-femme à l'hôpital de Grand-Goâve, rapporte ainsi une diminution importante des naissances en milieu hospitalier de 80 par mois en moyenne à une cinquantaine. Les femmes se présentent aux contrôles prénataux, mais, par peur du coronavirus, préfèrent souvent accoucher à domicile avec des accoucheuses traditionnelles (les « matrones »), quels que soient les risques que cela comporte pour la mère et l'enfant. Pour regagner la confiance des femmes enceintes, Enfants du Monde a renforcé les activités de sensibilisation dans les hôpitaux et les centres de santé, ainsi qu'au sein des communautés. L'organisation a fait appel aux leaders communautaires et aux agent-e-s de santé (y compris les acteurs et actrices de la médecine traditionnelle), afin que les femmes enceintes soient soutenues et informées de l'importance d'accoucher à l'hôpital. Les messages de prévention sont aussi relayés sur les radios locales

ainsi qu'au moyen de crieurs et de « sound trucks » [4]. Joséphine Damus souligne la difficulté pour les femmes de se procurer des masques en raison de leurs faibles moyens économiques, ainsi que la difficulté pour les soignant-e-s de diagnostiquer et de différencier le Covid-19 d'autres maladies ayant des symptômes similaires, ce qui conduit à placer les femmes enceintes suspectées d'une infection par le Covid-19 en isolement plusieurs jours, le temps de recevoir le résultat des tests, centralisés à la capitale.

En Amazonie équatorienne (projet CSSR), le seul oncologue qui travaillait dans la zone a été réaffecté à la réponse au Covid, ce qui a posé problème dans cette région isolée, où les cas de cancer dus à la pollution causée par l'extraction pétrolière sont nombreux. L'organisation a choisi de financer le transport des personnes atteintes de cancer vers les grandes villes, afin qu'elles puissent continuer à recevoir des soins. Elle a également fourni des outils digitaux pour permettre des consultations à distance, même si, pour Aude Martenot, secrétaire générale de la CSSR, « WhatsApp ne permet pas d'offrir le même nombre de consultations ni la même qualité de soins qu'auparavant. » Cette dernière regrette également la mise à l'arrêt par la pandémie d'une étude préventive sur le cancer du sein.

Au Pérou, c'est l'accès des jeunes aux services de

planning familial qui a été très perturbé. À Acomayo, dans la région de Cusco (projet Kallpa), où les grossesses précoces sont courantes, la pandémie a privé les adolescentes de contraception. Cela préoccupe grandement les partenaires sur le terrain, qui craignent une recrudescence de grossesses non désirées, en particulier celles de jeunes filles victimes de viols, en augmentation durant le confinement ; les jeunes femmes n'ont en effet plus pu se procurer les kits d'urgence fournis par le gouvernement pour l'assistance en cas de violence sexuelle, qui comprennent la pilule du lendemain et des tests pour les maladies sexuellement transmissibles. Kallpa-Pérou travaille à présent avec les directions régionales de la santé et de l'éducation pour trouver des solutions.

TROUVER DES ALTERNATIVES

Pour la promotion de la santé et des mesures d'hygiène, les projets ont dû trouver des alternatives aux réunions communautaires dans les villages, étant

« Les partenaires sur le terrain craignent une recrudescence de grossesses non désirées, en particulier celles de jeunes filles »



3 Les impacts constatés au cours de notre enquête ont également été rapportés par l'OMS dans une étude effectuée auprès de 155 pays : www.who.int/fr/news-room/detail/01-06-2020-covid-19-significantly-impacts-health-services-for-noncommunicable-diseases

4 Lire aussi l'article en page 32 qui explique comment les ONG ont mis à contribution les médias locaux pour faire passer les messages de prévention.



2



3



5

donné l'impossibilité de réunir de nombreuses personnes dans un même lieu. Ainsi, les consultations du bus-santé itinérant mis à disposition par AWRA dans la province de Nimroz, au sud-ouest de l'Afghanistan, se font sur rendez-vous, en tenant compte du degré d'urgence. Ce projet a démarré au mois de juin 2020. Auparavant, les habitant-e-s devaient faire de longs trajets jusqu'à l'hôpital provincial, sur des routes peu sûres, en raison de la présence de Daech et des talibans. « Notre projet, axé sur les diarrhées, la polio, la tuberculose et la malaria a démarré au bon moment, car nous avons pu facilement ajouter la prévention du Covid-19 à nos activités », ajoute Gabriella Moriello, membre du comité d'AWRA. Avant le projet de bus-santé, l'organisation, présente dans la région depuis six ans, travaillait sur l'alphabétisation des femmes et la création d'emplois.

RÉSEAUX, EXPÉRIENCE ET CONFIANCE DES USAGERS : LES ATOUTS EN SITUATION D'URGENCE

Ce sont en effet les liens de longue date, tissés au fil des projets, avec les partenaires locaux, les communautés, les autorités locales (mairies, directions régionales de la santé et de l'éducation), les structures sanitaires (hôpitaux, centres de santé), les écoles, les universités, les différentes plateformes de la société civile, qui ont permis de mettre en place rapidement les mesures nécessaires pour faire face à la pandémie, et leur acceptation au sein de la population.

Dans le bassin du fleuve Sénégal, où Les Jardins de Cocagne - Solidarité Nord et Sud travaillent dans la région frontalière du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal, ces liens remontent à la fin des

↑ PHOTOS :

Des organisations membres de la FGC soutiennent des projets dans le domaine de la santé auprès des populations vulnérables en Afghanistan (AWRA), en Haïti (Enfants du Monde), et au Cambodge (CIOMAL).

© 1. AWRA, 2. CIOMAL, 3. Enfants du Monde, 4. CIOMAL, 5. Enfants du Monde



années 1990. Brigitte Studer, présidente de l'organisation, souligne l'expérience dans les pays africains de la gestion des maladies transmissibles, telles que le VIH-Sida et Ebola, qui expliquerait (mais cela reste pour elle un questionnement, tout comme le rôle des antipaludéens), que l'épidémie soit restée relativement contenue dans la région : « La population et le personnel médical ont l'habitude de répondre à une épidémie », explique-t-elle. « Certains pays d'Afrique de l'Ouest ont été touchés par une épidémie d'Ebola il y a quelques années. À l'époque, nos partenaires avaient introduit dans leurs campagnes de sensibilisation des informations sur la prévention, comme les mesures d'hygiène, le lavage régulier des mains, l'utilisation de savon et de désinfectant. Pour eux, il était évident qu'il fallait aussi adapter leurs activités au Covid, d'autant plus qu'ils étaient déjà dans un contexte de pandémie due au VIH-Sida. » Brigitte Studer mentionne également l'expérience pour faire passer des messages de prévention à des publics divers : « Dans les approches de santé, nous avons appris à adapter nos interventions par rapport au public-cible. D'un endroit à l'autre, le même virus peut en effet être perçu très différemment au sein de la population. Nous avons déjà vu cela avec le préservatif. C'est pareil pour la distanciation sociale, l'implication n'est pas la même si les personnes sont très tactiles ou si il y a déjà une distance sociale culturellement. »

D'autres organisations ont une longue expérience dans la gestion d'un problème de santé dans un pays spécifique, comme la CIOMAL, présente au Cambodge depuis bientôt 25 ans. L'hôpital créé par l'organisation, qui traitait une vingtaine de personnes atteintes de la lèpre au moment où la pandémie a éclaté, a seulement dû prolonger d'une semaine supplémentaire sa traditionnelle fermeture durant le Nouvel An khmer. Les consultations et opérations chirurgicales continuent à présent normalement, avec les mesures de protection nécessaires. Les étudiant-e-s en médecine qui se formaient sur la lèpre ne peuvent cependant plus y être accueilli-e-s, mais l'organisation a pu reprendre ses campagnes de prévention. Ses équipes en profitent pour transmettre aux personnes atteintes de la lèpre les consignes sur les gestes barrières du Covid-19. « Le Covid, c'est le contraire de la lèpre », explique Carole Vann, chargée de projet pour le Cambodge de la CIOMAL. « Le virus ne se voit pas, mais se répand facilement. » La lèpre, qui ronge et déforme le corps, est au contraire très visible et fait peur, même si elle se répand moins facilement. « Cependant, rappelle la chargée de projet, pour la lèpre, on peut être porteur de la bactérie jusqu'à dix ans ou plus, donc être contagieux, sans qu'il n'y ait aucun signe extérieur de la maladie ». Bien qu'elle ait été déclarée par l'OMS comme « éliminée en tant que problème de santé publique », la

↑ PHOTO : Du gel hydro-alcoolique mis à disposition des patient-e-s atteint-e-s de la lèpre dans le centre soutenu par la CIOMAL à Phnom-Penh, au Cambodge.
© CIOMAL

lèpre touche aujourd'hui 20 000 personnes au Cambodge, pays qui recense chaque année de 100 à 150 nouveaux cas. Le Covid-19 et la lèpre, tout comme le VIH, ont un point commun : la discrimination dont souffrent ceux et celles qui en sont atteints.

L'ÉCONOMIE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT EN DÉTRESSE

Au-delà des impacts sur la santé de la pandémie, qui a mis à mal les systèmes sanitaires de nombreux pays, c'est la planète entière qui est ébranlée au niveau économique par le virus. Dans les pays en développement, où un nombre important de personnes vivent sans filet de sécurité social, souvent au jour le jour, d'activités informelles ou de l'agriculture, le bilan est extrêmement lourd. Même un pays comme le Cambodge, peu touché par la pandémie grâce, entre autres, à un contrôle drastique des entrées dans le pays, n'a pu empêcher la catastrophe économique. « À ce niveau, le pays est dévasté, indique Carole Vann. Le Cambodge vivait sur le tourisme, le temple d'Angkor est vide, les travailleurs du secteur informel n'ont plus d'activité. C'est un coup très dur. »

Ce constat est similaire dans d'autres pays. Au Pérou, où la pandémie a provoqué une migration des familles de la capitale vers leurs villages d'origine, la situation dans la région de Cusco est dramatique. « Les zones rurales vivaient déjà une situation de pauvreté historique. Avec l'arrivée du coronavirus et un confinement rigoureux, la pauvreté est devenue extrême, la production s'est détériorée, de nombreuses familles souffrent de la faim », s'alarme Isaias Tupayachi Guevara, un anthropologue qui travaille pour Kallpa-Pérou. L'association déplore également « un effondrement du système sanitaire au niveau national », avec un personnel de santé très touché et des moyens (oxygène, médicaments, masques, etc.) insuffisants. « Notre préoccupation comme ONG, témoigne Marie-Françoise Sprungli, présidente de Kallpa-Genève, est de voir que la coopération suisse veut abandonner l'Amérique latine. Mais une crise comme celle du Covid-19 montre la fragilité du système, des institutions étatiques et les disparités socio-économiques. »

L'avenir du financement de la santé inquiète certaines organisations, comme Les Jardins de Cocagne. « Nos partenaires au Sénégal arrivent

à assurer la continuité des traitements, mais à moyen terme, comment vont-ils trouver des sources de financement ? » se demande Brigitte Studer. « Avant la pandémie, nous avons constaté que, si les moyens financiers s'étaient développés pour la prise en charge de malades, les budgets avaient au contraire diminué pour les activités de prévention. Notre crainte est de voir ces budgets de prévention se restreindre davantage, et que les budgets de prise en charge diminuent également. » L'accès des populations vulnérables à un futur vaccin contre le Covid-19 et aux traitements, un enjeu mondial important, est également une préoccupation des organisations [5]. Dans le cadre du projet VIH-Sida au Sénégal, les partenaires locaux des Jardins de Cocagne étaient intervenus auprès des autorités régionales et nationales, ainsi que des autorités traditionnelles, pour favoriser l'accès au dépistage et au traitement du VIH. Ce seront également eux qui auront la responsabilité de faire du lobbying en ce qui concerne le coronavirus.

« Les ONG ont bien un rôle à jouer en ce qui concerne l'accès aux traitements et aux vaccins contre le Covid-19, notamment à travers le plaidoyer à différents niveaux », affirme Simone Arcila, chargée de programme pour l'Amérique latine et les Caraïbes auprès d'Enfants du Monde. « Au niveau local, explique-t-elle, nous sommes connectés (à travers notre partenaire local Médecins du Monde Espagne) à la plateforme d'ONG CLIO en Haïti, qui

« Les ONG ont bien un rôle à jouer en ce qui concerne l'accès aux traitements et aux vaccins contre le Covid-19, notamment à travers le plaidoyer à différents niveaux »

interpelle l'État par rapport au nombre de centres disponibles pour le traitement du Covid-19 et les efforts entrepris pour fournir des traitements à la population. En Suisse, nos efforts de plaidoyer passent par le réseau de Medicus Mundi (réseau des organisations suisses actives dans la santé internationale) et notre dialogue avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la DDC. »

La pandémie a allumé un projecteur sur la relation étroite existant entre la santé et l'économie. Elle a mis en évidence les disparités en matière d'accès à la santé et rappelé que ce sont les populations les plus vulnérables qui paient le prix le plus élevé lorsque l'une ou l'autre de ces dimensions sont affectées. Les organisations de développement ont démontré que leur soutien, leur flexibilité, le travail effectué en amont, leur ancrage et les réseaux développés sur le terrain, ainsi que leur approche holistique, permettent d'avoir un effet positif et efficace pour les populations à risque lors d'une crise sanitaire. ■

- 5 À ce sujet, voir aussi l'article « Accès aux traitements du Covid-19 : pour des biens publics accessibles à tous », dans le Magazine de Public Eye intitulé *Et maintenant ? Les enseignements d'une crise planétaire ?*, Lausanne, juin 2020 : www.publiceye.ch/fileadmin/doc/Magazin/2020-06_PublicEye_LeMagazine_No24_Et_maintenant_72dpi.pdf et le dossier spécial du Magazine de Public Eye d'avril 2020 intitulé *Crise du coronavirus : pour un partage équitable des traitements* : www.publiceye.ch/fileadmin/doc/Magazin/2020-04_PublicEye_LeMagazine_No22_Covid19_Avr20_96dpi.pdf



ELENA
SARTORIUS

Journaliste indépendante, Elena Sartorius s'intéresse particulièrement au développement, à la gestion des désastres, à la santé et à l'environnement. Elle a réalisé des reportages pour des médias suisses romands, canadiens et haïtiens et collabore régulièrement avec des ONG et des organisations internationales, dont l'Organisation mondiale de la santé. Elle est co-auteurice de « Genève, l'esprit solidaire », rédigé pour les 50 ans de la FGC, ainsi que d'un roman et de contes pour enfants, inspirés par les mêmes thématiques.



COVID-19

La sortie de crise passe par l'agroécologie et la souveraineté alimentaire

PAR DANIEL WERMUS - La crise du coronavirus accroît la fragilité des systèmes alimentaires mondiaux, affirme la FAO. La pandémie est l'occasion de mettre le cap sur une agriculture de proximité durable et diversifiée. Et aussi de souligner l'importance d'y associer la souveraineté alimentaire. Bien des acteurs et actrices, notamment des membres de la FGC, s'y emploient.



La crise sanitaire globale intensifie les vulnérabilités et insuffisances des systèmes alimentaires actuels, indique la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) dans son dernier rapport sur la faim dans le monde [1]. Celle-ci, déjà en hausse constante depuis 2014, frappait 690 millions de personnes l'an dernier, dont 250 millions en Afrique. La pandémie pourrait y ajouter en 2020 jusqu'à 130 millions de personnes sous-alimentées, précise la FAO.

La réalité de la malnutrition dépasse largement ces chiffres. Près de 40 % de l'humanité n'a pas les moyens de manger sainement, indique le rapport : le coût d'une alimentation saine et variée est de 60 % supérieur à celui d'une alimentation suffisante en nutriments et près de cinq fois plus élevé que celui d'une alimentation suffisante en énergie.

Les carences qui en résultent coûteront annuellement 1300 milliards de dollars en frais sanitaires d'ici 2030. La hausse des prix due au Covid-19, surtout en Afrique, risque d'accroître massivement l'insécurité alimentaire, ajoute le Rapport 2020 de l'ONU sur les Objectifs de développement durable (ODD) [2].

Cette situation remet en question l'atteinte en 2030 de l'ODD 2, « Faim Zéro », ont alerté conjointement la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au moment de la publication du rapport.

FAIRE ÉVOLUER LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

Des solutions existent pourtant. La mise en œuvre de la souveraineté alimentaire en est une : celle-ci défend le mode de production des petits agriculteurs et agricultrices, ainsi que leurs droits, tout en encourageant leur reconnaissance sur le plan politique.

Depuis 2014, à la FGC, 14 organisations membres sont réunies au sein de la Plateforme souveraineté alimentaire (PSA) [3] pour réfléchir ensemble aux enjeux liés à ce concept, à sa mise en œuvre dans les projets et à la mutualisation de leurs expériences. À l'initiative de la PSA, une Déclaration sur la souveraineté alimentaire a été adoptée par la FGC en 2019 [4] : la Fédération et ses membres s'y engagent à promouvoir huit principes dont la

priorité à l'agriculture paysanne familiale et à la production agricole locale, ainsi qu'aux pratiques culturales agroécologiques (lire l'encadré page suivante).

« L'agriculture familiale est étroitement liée à la sécurité alimentaire nationale et mondiale », affirme la FAO dans une publication consacrée aux exploitations familiales ; l'organisation cite ces chiffres [5] : 500 millions de petites fermes familiales dans le monde représentent plus de 98 % des exploitations agricoles et assurent au moins 56 % de la production agricole sur 56 % des terres. « Pour autant, ces personnes et leurs contributions ne sont pas reconnues et l'essor de l'agro-industrie les précarise chaque jour davantage », déplore la PSA dans l'introduction du recueil de fiches pratiques publiées en automne 2020 (lire l'encadré page 51).

Dès lors, le défi consiste à faire évoluer le système alimentaire actuel dominé par l'agriculture industrielle. Dans son commentaire du rapport de 2020 de la FAO posté sur le site de Biovision (partenaire en Suisse de plusieurs associations de la plateforme), Hans Herren, fondateur de l'ONG, énumère ainsi les piètres performances du modèle de l'agriculture industrielle, alliées à un coût très élevé : élimination des petites exploitations déclenchant l'exode rural et ses problèmes sociaux massifs, dépendance de pesticides onéreux nuisibles à la santé et à la nature, perte de biodiversité et de variété alimentaire due aux monocultures, engrais chimiques et machines lourdes qui compactent et épuisent les sols [6].

Les membres de la FGC, en particulier ceux de la PSA, mettent en pratique comme Biovision les méthodes agroécologiques en Afrique. Les résultats du terrain et des travaux scientifiques le démontrent de plus en plus : une agriculture durable et équitable, basée sur la formation des paysan-ne-s, la création de revenus additionnels, la commercialisation de proximité et une consommation responsable, peut nourrir le monde. Le nourrir bien mieux. Tout en réglant jusqu'à la moitié du problème climatique. L'agriculture industrielle serait en effet, tout compris, responsable d'environ 50 % des émissions gaz à effet de serre : déforestation (15-18 %), cultures et élevages intensifs (11-15 %), transports (5-6 %), transformation, emballage (8-10 %), congélation, vente au détail (2-4 %), déchets (3-4 %) [7].

← PHOTO : Au Togo, un projet de maraîchage sur d'anciennes terres inondables asséchées grâce à la construction d'une digue. © GeTM

- 1 FAO, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*, juillet 2020. www.fao.org/3/ca9699fr/CA9699FR.pdf.
- 2 Nations Unies, *Rapport sur les Objectifs de développement durable 2020*, 2020. unstats.un.org/sdgs/report/2020/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2020_French.pdf
- 3 Les membres de la PSA sont l'Association Suisse-Cameroun, le Centre Europe-Tiers Monde (CETIM), E-Changer, FH Suisse, Genève Tiers-Monde (Ge-TM), le Groupe de réalisations et d'accompagnement pour le développement (GRAD), Graine de Baobab, Innovations et réseaux pour le développement (IRED), Les Jardins de Cocagne - Solidarité Nord-Sud, Philéa, SeCoDev, Swissaid Genève, Tourism for Help et Uniterre.
- 4 fgc.federeso.ch/system/files/attachments/news/2019_06_20_declaration_fgc-souverainete_alimentaire_finale.pdf
- 5 FAO, *Les agriculteurs familiaux. Nourrir le monde, préserver la planète*. www.fao.org/3/mj760f/mj760f.pdf et Ricciardi, Vincent, 2018, « How much of the world's food do smallholders produce? », in *Global Food Security* 17, juin 2018.
- 6 www.biovision.ch/fr/nouvelles/la-faim-dans-le-monde-repart-a-la-hausse
- 7 www.grain.org/fr/article/5101-souverainete-alimentaire-5-etapes-pour-refroidir-la-planete-et-nourrir-sa-population

LES HUIT PILIERS DE LA DÉCLARATION EN FAVEUR DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Lors de son Assemblée générale du 20 juin 2019, la FGC a adopté à l'unanimité une Déclaration en faveur de la souveraineté alimentaire, proposée par sa Plateforme souveraineté alimentaire (PSA).

Dans cette déclaration, la FGC et ses membres s'engagent à promouvoir **huit principes** dans leurs activités et projets :

- > **priorité à l'agriculture familiale et à la production agricole locale**
- > **reconnaissance des droits des paysan-ne-s**
- > **reconnaissance du droit d'accès aux ressources naturelles, en particulier à la terre, à l'eau et aux semences ;**
- > **participation des populations à la définition des politiques agricoles ;**
- > **priorité aux pratiques agroécologiques ;**
- > **promotion de prix agricoles tenant compte des coûts de production ;**
- > **promotion d'un commerce international plus équitable ;**
- > **soutien à l'accès universel à une alimentation saine et diversifiée.**

La Déclaration s'inscrit dans l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 2 (Faim zéro), l'ODD 12 (Consommation et production responsables), l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques) et l'ODD 15 (Vie terrestre).

(1) Page sur la souveraineté alimentaire : fgc.federeso.ch/souverainete-alimentaire



Longtemps sceptique, la FAO reconnaît aujourd'hui enfin le potentiel de l'agroécologie, comme approche holistique qui prend en compte les facteurs sociaux et politiques [8]. De même, les coopérations françaises, allemandes et suisses s'y investissent de plus en plus.

Mais ce changement de cap, très intensif en savoirs, réclame une réorientation résolue des crédits de recherche agricole. Or ceux-ci restent massivement affectés à l'agro-industrie. C'est notamment le cas de la Fondation Bill et Melinda Gates, qui y consacre 85% de ses efforts de recherche contre 3% seulement à l'agroécologie, indique un rapport tout récent, « Money Flows » [9]. Parmi les divers acteurs examinés, la DDC est la seule à sortir du lot : 51% de ses projets de recherche contiennent des éléments d'agroécologie [10].

PRODUCTION LOCALE ET ÉCOLOGIQUE STIMULÉE

La pandémie, qui a durement frappé une série de projets durant deux ou trois mois au printemps 2020, a aussi eu des effets stimulants. La libre circulation interdite, les marchés et les écoles fermés, les approvisionnements interrompus ont suscité des initiatives d'entraide et des prises de conscience chez les partenaires du Sud. En premier lieu, la production locale d'une nourriture di-

versifiée et écologique a été clairement comprise comme un solide atout de résilience.

« Grâce aux jardins potagers, personne n'a eu faim. Mais les bénéficiaires de nos projets ont manqué de produits de base comme le savon, l'huile, les farines... La construction de notre centre de formation a été retardée », relate Eveline Merlach, membre du comité d'Espace Femme International (EFI), également membre de la FGC. Le projet « Construire la paix dans la dignité » à Inza (Columbia) appuie 70 paysannes, qui ont été temporairement bloquées dans leurs fermes et privées de la vente de leurs surplus au marché. Il a fallu faire dessiner les enfants à la maison, et parfois gérer aussi une violence domestique accrue. Mais les fonds du projet ont permis d'envoyer des « kits de solidarité », avec des gels hydro-alcooliques et du matériel pédagogique. Et aussi de financer les téléphones des coordinatrices confinées chez elles. Présente dans l'Afrique des Grands Lacs, FH Suisse (Food for the Hungry) a pu constater que les méthodes agroécologiques, relativement faciles à implanter dans les parcelles souvent inférieures à un hectare, ont permis aux familles rurales de tenir le coup. « Elles n'ont pas souffert de la pénurie d'intrants extérieurs (engrais, pesticides), puisqu'elles n'en ont plus besoin », indique le directeur des programmes Roger Zürcher. Bien sûr l'animation et le suivi ont souffert, mais la généralisation des mesures anti-virus (désinfection

☞ **PHOTO** : Un projet agroécologique soutenu par Swissaid Genève au Niger.

© Swissaid

8 www.biovision.ch/fr/nouvelles/lagroecologie-reduit-limpact-climatique

9 www.agroecology-pool.org/moneyflowsreport/ (avec résumé en français)

10 *ibid.*

des mains, distanciation, masques) a permis de reprendre les activités dès juin 2020.

« Bien des pays africains, relativement peu touchés par le virus, ont pris des mesures très dures », remarque Denis Ruyschaert, vice-président de Swissaid Genève, association présente en Guinée Bissau et au

Niger. Ce dernier État a imposé des règles drastiques : fermeture des frontières, couvre-feu et autres mesures qui ont paralysé les opérations jusqu'à la mi-mai 2020.

« On était alors en pleine période de soudure, au moment des semis, qui faisaient souvent défaut, poursuit-il. Les revenus

étaient en baisse et les coûts en hausse, s'ajoutant aux problèmes de sécurité et de crise climatique. Tout cela renforce le besoin d'un contrôle local des priorités, pour avoir un accès direct à une nourriture saine et variée. L'élevage de poules fournit des protéines, les potagers des vitamines. Ces activités stimulent aussi l'économie locale et

assurent des revenus pour d'autres besoins. »

« La fermeture des marchés a été très dure pour les femmes. Les familles peuvent tenir une semaine, mais pas trois mois. Heureusement, le Sénégal a distribué des colis alimentaires à bas prix pour casser la spéculation. Au Burkina Faso,

c'était plus dur, avec les nombreuses personnes déplacées. Quant aux éleveurs transhumants, ils n'avaient plus de foires à bestiaux pour vendre leur cheptel », relève Isabelle Lejeune, directrice opérationnelle de Tourism for Help et coordinatrice de la PSA. Face aux besoins pressants, plutôt que de distribuer de l'argent,

l'association a utilisé au maximum les ressources alimentaires des projets pour nourrir des personnes dans le besoin. Comme les produits issus de farines locales utilisées dans la formation en boulangerie au Sénégal ou les légumes de sa ferme agroécologiques au Mali destinées à son restaurant sur place.

« La pandémie, qui a durement frappé une série de projets durant deux ou trois mois au printemps 2020, a aussi eu des effets stimulants »

↓ PHOTO : Un projet d'accompagnement à la transformation de semences au Niger.

© Swissaid



DES PROJETS LIÉS À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DANS PLUS DE

14 PAYS

Depuis 2014, 14 organisations membres de la FGC sont réunies au sein de la Plateforme souveraineté alimentaire (PSA). Les membres de la plateforme et leurs partenaires sont très actifs en Afrique de l'Ouest et dans la région des Grands Lacs. Plusieurs d'entre elles ont été interrogées dans cet article. S'y ajoute EFI (Espace Femmes International), qui soutient également des projets axés sur la souveraineté alimentaire en Amérique latine.



• ASSOCIATION SUISSE-CAMEROUN

> Pas de projet en cours à la FGC

• CETIM

> Publications et activités de plaidoyer en lien avec le droit des paysan-ne-s (**Suisse notamment**)

• E-CHANGER

> Promotion de la souveraineté alimentaire à travers la solidarité internationale Sud-Sud (**Brésil**)
> Renforcement institutionnel pour améliorer la recherche en agroécologie (**Burkina Faso**)

• FH SUISSE

> Création d'un réseau de fermes agroécologiques (**Burundi**)
> Appui et renforcement des caféiculteur-trice-s (**Burundi et RDC**)
> Sécurité alimentaire pour la résilience à la sécheresse (**Ouganda**)

• GE-TM

> Renforcement de la sécurité alimentaire (**Togo**)
> Renforcement de la production agroalimentaire et artisanale des femmes et des artisans (**Bénin**)

• GRAD

> Promotion de la consommation des produits locaux (**Togo**)
> Collection *Porter les paroles paysannes* publiée dans plusieurs pays d'Afrique

• GRAINE DE BAOBAB

> Développement rural par l'agroécologie (**Burkina Faso**)

• IRED

> Promotion de l'agroécologie par la formation et le plaidoyer (**Burundi**)

• LES JARDINS DE COCAGNE - SOLIDARITÉ NORD-SUD

> Sécurisation des filières oignons et piments (**Sénégal**)
> Renforcement de l'autonomie de l'association par l'introduction de la mécanisation (**Mali**)

• PHILÉA

> Inclusion financière des femmes (**Burkina Faso**)

• SECODÉV

> Plan d'action avec plusieurs projets liés au renforcement de la souveraineté alimentaire (**Rwanda, RDC, Burundi et Mali notamment**)

• SWISSAID GENÈVE

> Renforcement des organisations communautaires (**Guinée Bissau**)
> Sécurité alimentaire maraîchère dans le Dallol Bosso (**Niger**)

• TOURISM FOR HELP

> Ferme-école agroécologique pour la formation des jeunes (**Mali**)
> Restaurant et hôtel d'application pour former les jeunes défavorisé-e-s (**Sénégal et Bénin**)

• UNITERRE

> Pas de projet en cours à la FGC

• EFI (non membre de la PSA)

> Promotion de la souveraineté alimentaire par les femmes et construction de la paix dans la dignité à Inza (**Colombie**)

PROJETS

HUIT FICHES PRATIQUES POUR METTRE EN ŒUVRE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



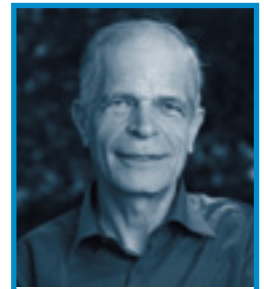
La Plateforme souveraineté alimentaire (PSA) de la FGC a publié en automne 2020 un recueil de huit fiches pratiques (1) : elles ont pour but de concrétiser la Déclaration en faveur de la souveraineté alimentaire et de soutenir les ONG qui veulent passer des principes à la mise en œuvre de pratiques concrètes dans les projets.

Sous le titre *Pratiques et défis de la souveraineté alimentaire dans la coopération internationale*, les huit fiches se déclinent ainsi :

- > **Vers une nouvelle éthique agro-alimentaire**
- > **Modèles économiques, pérennité et entrepreneuriat**
- > **Formation, démultiplication et diffusion des pratiques**
- > **Approches et démarches de participation**
- > **Organisations paysannes et réseaux**
- > **Agroécologie pour une nouvelle politique agricole**
- > **Accès au marché et commercialisation**
- > **Vers des indicateurs pour piloter la mise en œuvre de la souveraineté alimentaire**

En 2016, la PSA avait publié *Les familles paysannes sèment l'avenir*.

(1) Les fiches peuvent être téléchargées à l'adresse : souverainetealimentaire.org/2486-2/



**DANIEL
WERMUS**

Diplômé de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), Daniel Wermus est un journaliste spécialisé dans les enjeux planétaires. Il a fondé en 1988 l'agence de presse InfoSud, puis en 2007 le réseau Media21 (500 journalistes de 104 pays formés aux défis mondiaux). Enseignant en journalisme humanitaire à l'Université de Genève de 2011 à 2014, il collabore aussi avec le Millennium Institute pour le suivi de l'Agenda 2030. Depuis 2018, il est secrétaire de Jai Jagat Genève, association qui prépare l'arrivée de la marche mondiale pour la paix Delhi-Genève en 2021. Ses contacts avec des milieux très divers (ONU, ONG, diplomates, experts, médias, entreprises, autorités) lui permettent de créer des ponts et d'offrir des regards décloisonnés.

AGIR EN RÉSEAU POUR LE CHANGEMENT

Cette année mouvementée apparaît comme un moment charnière. Les paysan-ne-s du Sud ont bien saisi l'importance d'une nourriture locale, saine et variée plutôt que des monocultures ou du riz importé. On sait aussi que la faible biodiversité fait flamber les épidémies. Reste à mener un plaidoyer efficace auprès des États et des ministères de l'agriculture. « Suite à cette crise, le terrain est devenu fertile. Il faut bouger maintenant ou jamais pour appliquer des bonnes pratiques », affirme Isabelle Lejeune. « Un petit projet réussi sur le terrain n'est plus suffisant, ajoute Denis Ruyschaert. Les associations membres doivent travailler avec une coalition pour mener un lobbying efficace au niveau national et international, pour obtenir des résultats tangibles dans les pays. Le coronavirus nous lance un message fort : on est ensemble ! » La pandémie a fragilisé beaucoup d'ONG, au Nord et au Sud. « Les ressources de FH ont baissé, révèle Roger Zürcher. Il y a un risque que des ONG soient forcées de concentrer leurs activités. Et aussi qu'on favorise l'aide humanitaire au détriment d'un travail sur les causes. » Par ailleurs, ajoute-t-il, des mégaprojets continuent à faire fi du développement durable : ainsi, la République démocratique

du Congo a en chantier 20 parcs agro-industriels (dont certains dépassent 100 000 hectares) en partenariat avec des groupes industriels de fertilisants chimiques. Contre cette tendance lourde, Roger Zürcher se prononce pour une « démondialisation ». Des coalitions structurées doivent émerger, favorisant la multiplication de petites unités agroécologiques connectées entre elles. Grâce à une formation et un suivi approprié, leurs rendements sont aujourd'hui jusqu'à trois fois supérieurs à ceux de l'agriculture de subsistance traditionnelle. C'est notamment le cas avec la méthode biologique Push-Pull, qui sème entre les rangées de céréales des plantes auxiliaires repoussant les parasites tout en nourrissant le bétail et en protégeant les sols.

« Cette crise permet aussi d'accentuer la responsabilisation des États du Sud, estime Denis Ruyschaert. Elle a montré que la mondialisation n'empêche pas les pays d'exister et de pouvoir choisir leur politique agro-alimentaire. En partant des besoins des populations plutôt que des diktats du marché global. » En fait, il s'agirait d'aller vers une « territorialisation du système alimentaire ». Elle pourrait s'inspirer, conclut-il, du système agricole suisse qui permet de maintenir une part importante de production vivrière locale. ■



Retrouvez tous les dossiers thématiques
Réflexions et Débats sur le site de la FGC

FGC.FEDERESO.CH/REFLEXIONS-ET-DEBATS



FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

N°1 RÉFLEXIONS ET DÉBATS | JUIN 2015

**Le développement durable
pour sortir de la crise ?**

N°2 RÉFLEXIONS ET DÉBATS | NOVEMBRE 2015

**La souveraineté alimentaire,
une friche fertile**

N°3 RÉFLEXIONS ET DÉBATS | NOVEMBRE 2016

**Les inégalités sociales
sont-elles une fatalité ?**

N°4 RÉFLEXIONS ET DÉBATS | MARS 2018

**Genre et développement,
un duo gagnant**

N°5 RÉFLEXIONS ET DÉBATS | OCTOBRE 2018

**17 objectifs pour un autre
développement**